safac

MAISONS à PANS DE BOIS

6 F. N° 42

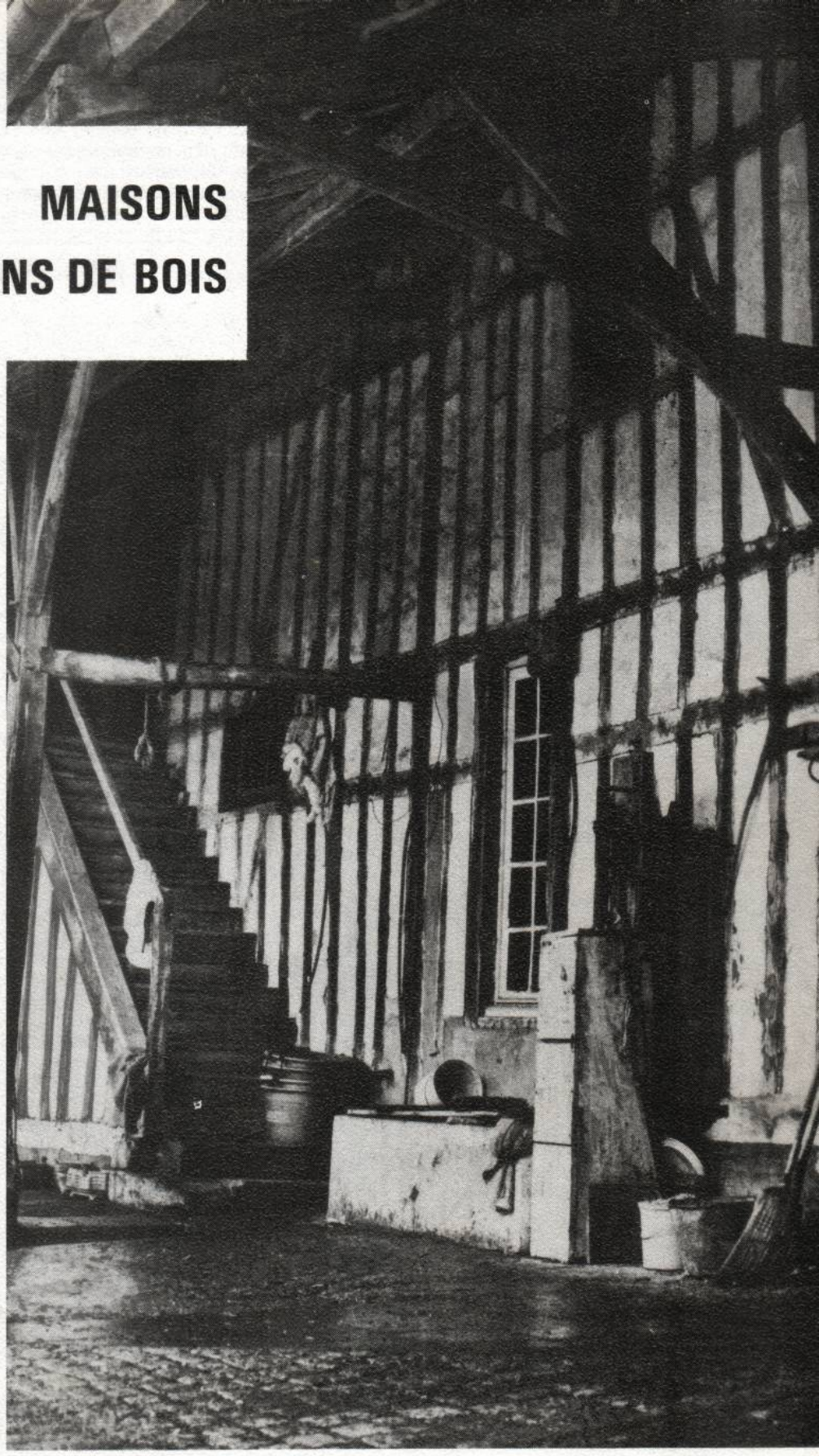

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Abbé J. Viart

FOLKLORE DE CHAMPAGNE
Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parre-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris
Abonnements

De soutien	20 F
Simple	12 F
Etranger	30 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente
Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10000 Troyes
Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10000 Troyes

Avril 1974

Numéro 42

MAISON A PANS DE BOIS
Bocage champenois

enquête
Abbé J. Viart

Photos
Abbé J. Viart

Maquette
Gilbert Roy

Impression offset
La Renaissance
17, rue Chalmel, 10000 Troyes

Dépôt légal 2e trimestre 1974
N° 21911/O

En couverture : **Landricourt**

Le voyageur qui traverse notre région du bocage champenois est surpris de voir ces maisons à pans de bois et fait des comparaisons avec l'Alsace ou la Normandie. Cependant, ces colombages ne sont pas des imitations d'autres régions, mais bien des créations typiquement champenoises.

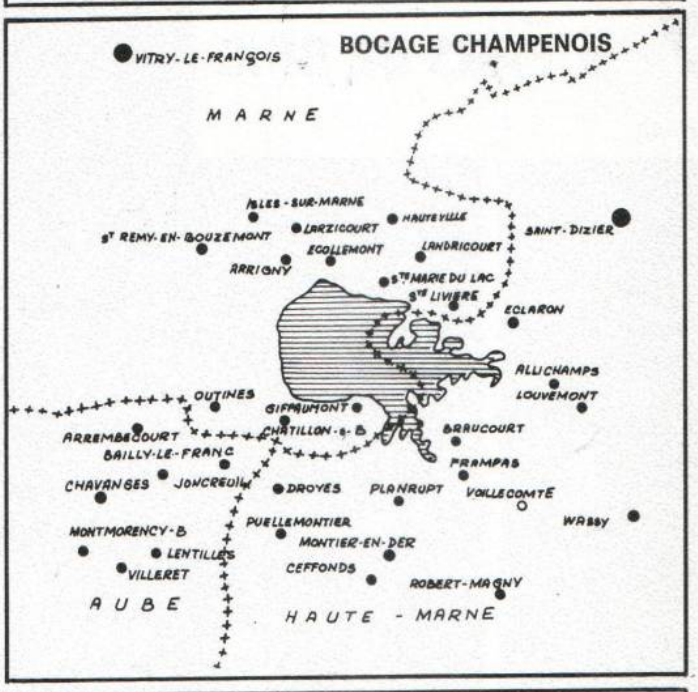

Dans le passé, l'économie rurale vivait en autarcie ; répondant à des besoins locaux par des moyens locaux. Le domaine du bâtiment et de la construction ne pouvait échapper à cette loi générale. En notre Champagne humide, la présence d'importantes forêts de chênes en défrichement orienta naturellement vers la construction en pans de bois. Le chêne en constitue la solide armature, il s'y mêlera par la suite le peuplier et plus récemment encore le tremble. Le sol argileux permit la fabrication du torchis (ou pisé) mélange de glaise, de paille, de chaux et de crottin de cheval. Les tuiles et les briques nécessaires à la construction étaient fabriquées sur place ; de nombreux villages possèdent leur tuilerie ou briqueterie. La rareté des carrières justifiait un emploi mesuré de la pierre, réservée pour les fondations ou de rares murs d'allège.

D'autres régions de France ont employé ce mode de construction : la verte Thiérarche — la grasse Normandie au pays de Caux et jusqu'en Bretagne — la Charente Limousine — la Savoie et l'Alsace. Plus près de nous, en Meuse les pans de bois ne sont employés que pour le premier étage et les bois sont souvent en oblique, formant des losanges. Le rez de chaussée est en pierres de taille.

Si l'on se rapproche de Châlons, le rez de chaussée est en craie, supportant des pans de bois verticaux ; il arrive que les murs extérieurs soient de différents matériaux.

Mais c'est dans ce bocage champenois s'inscrivant entre Vitry-le-François — St-Dizier et Troyes que nous allons étudier ce style bien particulier des maisons à pans de bois.

Dates de construction

Les plus anciens pans de bois datés sont de la fin du XV siècle. La maison monastique de Lesmont remonte à 1577. Voici à ce propos la description d'une maison ayant même vocation de recouvrer les fermages et encaisser les taxes de l'Abbaye de Montier-en-Celle. Cette propriété est sise à proximité de l'église comme à Lesmont, Hampigny, Ceffonds et peut être Droyes et Corroy.

« Au rez de chaussée, la pièce commune où se concentrait la vie des occupants avec l'unique cheminée monumentale. L'étage était desservi par une galerie à balustres de bois, abritée sous le toit et sur laquelle prenaient jour plusieurs grandes pièces d'habitation. De là on accédait, à un vaste grenier où s'entassait le produit des dîmes sur céréales. Il est probable que, quand les maisons du village se coiffaient de chaume, celle-ci arborait déjà une couverture de tuiles. Quand elle a été démolie vers 1930, sa disparition n'a pas fait grand bruit, car on ignorait généralement sa noble origine et on ne se souciait pas des vieilles bâtisses. Le seul désir était de les voir disparaître au plus vite. Il arrivait que les habitants d'alors rentraient dans leur maison pour ne pas être photographiés devant de si tristes mâsures ».

Les maisons de Lesmont, Hampigny, Droyes, ainsi que le Grenier à sel de Ceffonds et le haut de la Maison Parcollet de St-Dizier, présentent un style particulier au 16e siècle. Une loggia de plus de 2 mètres de profondeur donne sur des chambres. On peut y accéder par un escalier extérieur ; la balustrade est de pans de bois en croisée et surplombant le rez de chaussée. Le tout est recouvert d'un auvent soutenu par des poteaux qui reposent sur le sol.

On retrouve trace de style 18e siècle à la ferme « Les Salles » près de Montier-en-Der où les grandes ouvertures couvrent deux étages et des fenêtres à la Mansard s'ouvrent dans une toiture à deux pans.

Quand la nation se fut relevée des pertes occasionnées par la funeste guerre franco-allemande de 1870-71, elle connut une période de prospérité. Alors apparurent dans nos campagnes, de grosses habitations quadrangulaires succédant au seul corps de bâtiment qui comprenait le logis, les écuries et la grange.

La nouvelle disposition était fort simple : sur un large corridor occupant le milieu de la maison, s'ouvraient de chaque côté deux vastes pièces. Au-dessus, un grenier bien éclairé pour recevoir en vrac les céréales.

Sur la rue, le mur s'enjolivait de dessins géométriques. L'apparence externe n'est plus à sauvegarder car la façade regarde en général le levant ce qui encourageait à faire des motifs décoratifs.

Le toit est couvert d'ardoises ou de tuiles. La construction se flanque aux quatre coins d'une cheminée pour chaque pièce, bien détachée du toit et formant d'élégantes colonnettes de briques, car on ne concevait pas qu'une seule pièce puisse en être dépourvue, alors que les maisons anciennes avaient une double cheminée au centre de la maison.

On trouve, dans certains pans de bois, des dessins très surchargés, avec de nombreuses obliques parallèles : comme tout style, le pan de bois a eu sa période de décadence. C'était la coutume de dater son œuvre et on peut de nos jours lire sur certaines poutres la date de construction :
1642 au nartex de Rosnay l'Hospital
1788 et l'An 13 sur des maisons de Cheminon.

La construction de maisons à colombages s'est perpétuée jusqu'à la grande guerre. Un vieux maître charpentier du Vallage a raconté qu'à la veille de la guerre de 1914, il avait construit à Troyes une belle maison de torchis pour un bourgeois qui en appréciait tous les avantages.

En 1914, M. Louis DENIS faisait abattre des chênes en forêt de Cheminon pour construire sa maison à Heiltz le Maurupt, par les ouvriers charpentiers Paul TOULOUSE et Edouard FEVRIER.

Dans notre région, certains villages ont gardé de nombreuses maisons anciennes. A Landricourt 91 % et à Outines 82 % des maisons sont antérieures à 1872 et entre 1870 et 1914 beaucoup de communes se sont développées : St-Marie-du-Lac 57 %, Voillecomte 48 % et Allichamps 41 % et leurs maisons sont de cette période.

Ces constructions traditionnelles à pans de bois tendent à disparaître, faute de charpentiers. D'autre part, pour en construire de nouvelles, il faudrait payer cher l'ouvrier qui équarissait les troncs d'arbre à la hache, et le charpentier qui assemblait les poutres avec soin. Rien que pour les garder en état, elles nécessitent un entretien continu et il n'y a plus d'ouvriers spécialisés en cette matière.

On rencontre en de nombreux villages de vieilles maisons rustiques plus ou moins déhanchées et délabrées alors que tant d'autres ont disparu : signalons pour souvenir la maison du Tanneur à Ceffonds.

Une belle maison à Châlons-sur-Marne remplacée par des blocs de béton.

Les causes des disparitions sont multiples :
— les incendies
— les ravages du temps
— les destructions des guerres
— l'attrait irraisonné pour le moderne.

Et les problèmes de circulation ne datent pas d'aujourd'hui : En 1740, le Conseil de la Communauté de Montier-en-Der décide la démolition d'un tiers des halles et d'une maison à alour, rue de l'Ile, en raison de la vitesse des convois. (Un cheval au trot... on ne sait jamais).

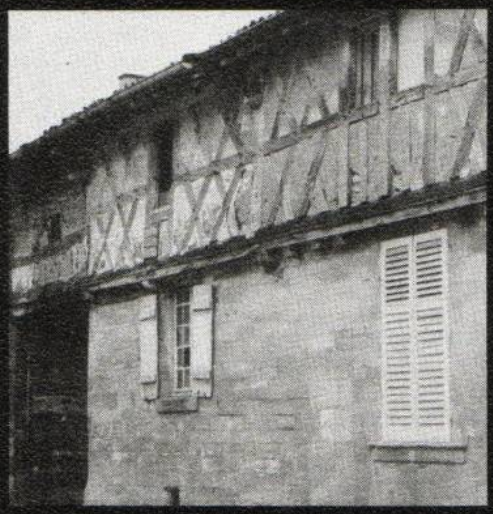

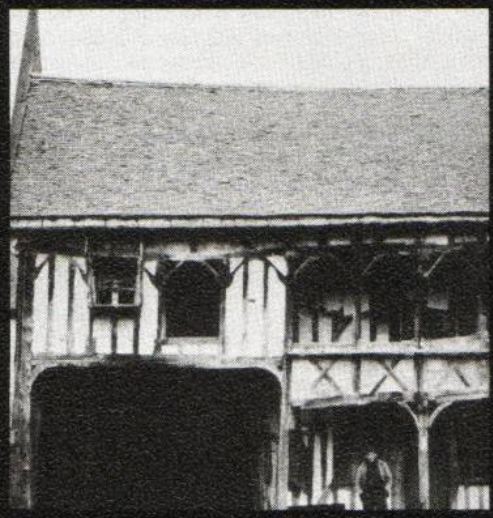

1 2 3 4 5 6

1 St-Lumier-en-Champagne
2 Auvent aux haricots
3 Style meusien
4 Style châlonnais
5 Poutre datée. Cheminon.
6 Style XVIe siècle.

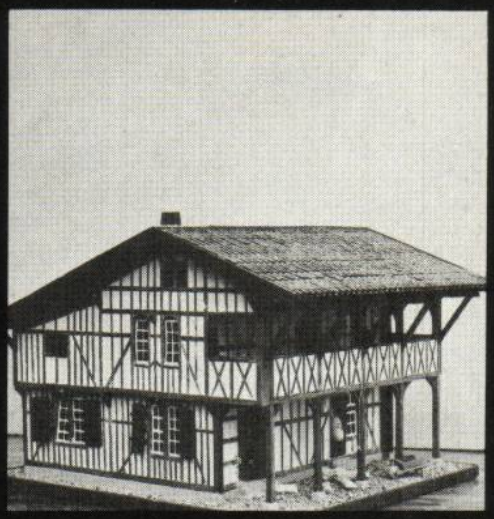

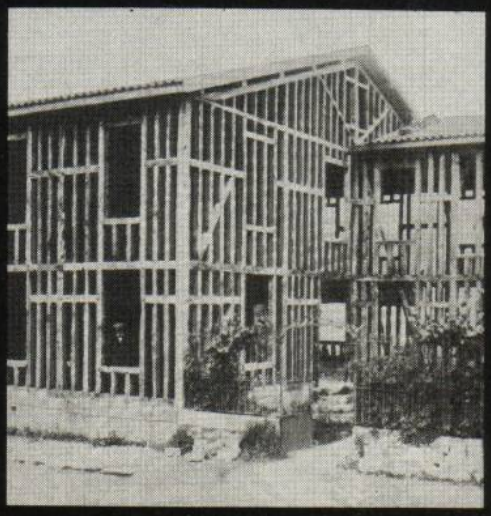

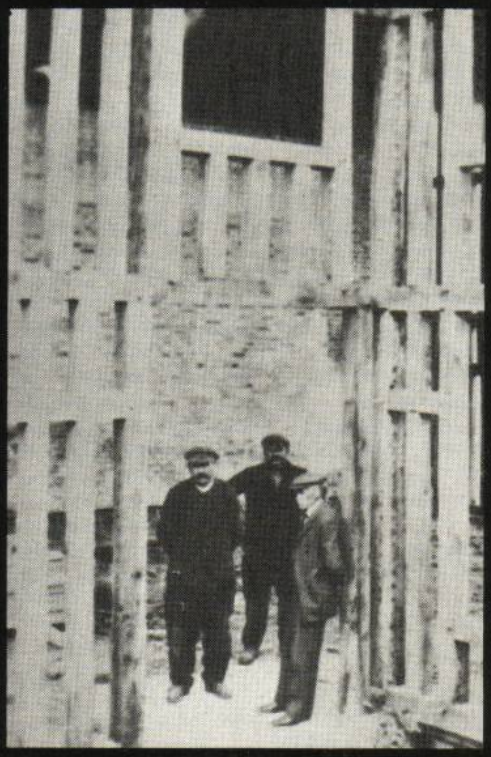

1 Maison monastique. Lesmont.

2 Grenier à sel à Ceffonds (Maquette).

3 Les salles. Montier-en-Der.

4 et 6 Dernières constructions. 1914. Heiltz-le-Maurupt.

5 Poutre datée. Cheminon.

Description

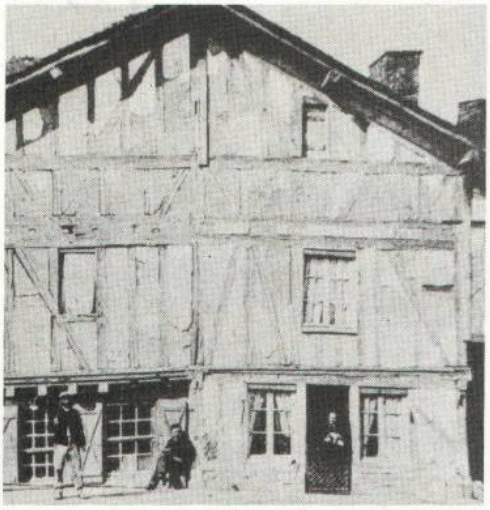

Ceffonds. Ancienne maison, habituellement datée du XVe siècle mais qui semble avoir été construite vers 1300.

La maison en pans de bois : c'est une armature de chêne faite de poutres équarries à la hache et façonnées pendant l'hiver par le maître charpentier, aidé de ses compagnons. En quelque sorte c'est la maison préfabriquée conçue et réalisée à l'atelier bien avant l'ère industrielle.

Des charpentiers de Lentilles et Hampigny sont devenus maîtres en la matière ; ils ont mené à la perfection cette méthode de construction et sont à l'origine des églises à pans de bois.

Séchage des bois

Le bois était posé sur pile pour sécher pendant trois ans. Il était retourné tous les ans et même placé sous les gouttières pour faire tomber le tanin. Malgré toutes ces précautions, on préférait réemployer le maximum de vieux bois provenant de démolitions pour construire des maisons neuves, ce qui réduisait le travail de rétrécissement et de déformations par la suite du séchage. En 1700, à Montier-en-Der, la ville voulait construire de nouveaux bâtiments, mais les propriétaires de vieilles maisons et même de ruines ne voulaient pas vendre, ce qui faisait monter très fort les prix.

Le charpentier a préparé les pans de mur, qui, assemblés par mortaises et tenons, solidement chevillés, formeront une vaste cage de bois d'une solidité à toute épreuve. Les chevilles dépasseront de 10 à 15 cm et pourront être enfoncées comme un coin, par la suite, pour resserrer en cas de retrait au séchage. Aucune pièce métallique n'entre dans cette construction ; tout est en cœur de chêne soigneusement séché et qui acquiert en vieillissant une dureté telle qu'il se laisse à peine entailler par les outils d'acier.

Sous-bassement

Implantées sur un sol humide où l'eau est à fleur de terre, la maison a peu de fondations : quelques rangs de briques cuites assemblées à la chaux, mœllons ou pierres de taille, façonnés avec de la terre forment le sous bassement. Ce socle est indispensable pour isoler la construction d'un sol souvent boueux et malsain et pour protéger la base de la maison contre l'érosion des eaux de pluie. Ce socle s'enfonce à peine à 30 cm dans le sol.

Caves

Il n'est pas pensable, vu le terrain de creuser des caves, elles seraient toujours inondées. Toutefois, là ou la cave est possible, en région de St-Dizier, l'ouverture donne sur le côté extérieur du mur avec une porte oblique, et dans la cuisine, sous forme de trappe.

Murs

Sur le socle de pierre repose un sommier de fortes poutres qui sera le support du plancher et des cloisons intérieures.

Enumérons les différents éléments d'un pan de mur :

Le seuil

Posé sur un sous bassement à hauteur du plancher, il forme le seuil de la porte ; où l'on y accède par quelques marches.

Les membrures

Pièces de bois verticales. On les appelle au Moyen Age poteaux corniers ou colombes. (D'où le nom de maisons à colombages).

Les guettes

relient en écharpe deux membrures et évitent le déhanchement. En effet, un triangle de poutres si bien assemblées est indéformable.

Les entretoises

Elles coupent le pan de bois horizontalement environ à la mi-hauteur. Au rez de chaussée elles sont souvent doubles.

Les sablières

Ce sont les poutres horizontales.

L'une supporte les solives du plancher et celle du dessous maintient l'écartement du panneau.

Les chevrons

de la toiture reposent sur la sablière, qui est au sommet du mur et sont maintenus par de grosses chevilles de bois.

Cette cage forme un bloc d'une solidité à toute épreuve, capable de basculer légèrement suivant les fantaisies du socle. C'est donc une cage articulée et démontable. Près de Montier-en-Der une petite maison a été transportée pièce par pièce de Puellemontier à Ceffonds. Une ancienne école de Chapelaine a été remontée comme à la gare de Gigny-Brandonvilliers pour servir d'auberge.

Il n'est pas rare que les maisons soient mitigées : parfois la façade est de très joli pan de bois, tel que Corroy, où les autres côtés sont en briques ; parfois la façade est en pierre de taille ou brique et les côtés destinés à être murs mitoyens en pans de bois sans ouvertures.

Il arrive, en ville surtout, que les étages débordent sur l'étage inférieur. On les appelle « avancelliers » pour un étage et « encorbellement » pour deux étages. Parfois les solives transversales qui forment le plafond et sur lesquelles repose le plancher supérieur sont apparentes à l'extérieur et enserrées entre l'entretoise et le sommier supérieur.

Le cubage de bois pour construire une maison à Montier-en-Der était 8 fois plus qu'à Givry en Argonne et 4 fois plus qu'à Vitry-le-François ; en effet la largeur des bois y est de 16 et même 20 cm, alors qu'ailleurs, ils varient entre 8 et 12 cm. Cette différence s'explique économiquement, car, à Montier-en-Der, le bois pour maisonner était fourni gratuitement.

En d'autres endroits encore, des Abbayes accordaient le droit d'usage aux habitants sur une part de leurs bois pour « affouer et maisonner ». Ils s'appellent à Cheminon « Les Bois Bâtis ». Les habitants jouissent du taillis et d'un certain nombre de fûts pour construire et réparer leurs maisons et les bâtiments communaux et aussi pour leur chauffage.

En haut. Saint-Dizier. La maison Parcollet.

En bas. Grigny-Brandonvillers. Hôtel de la Gare.

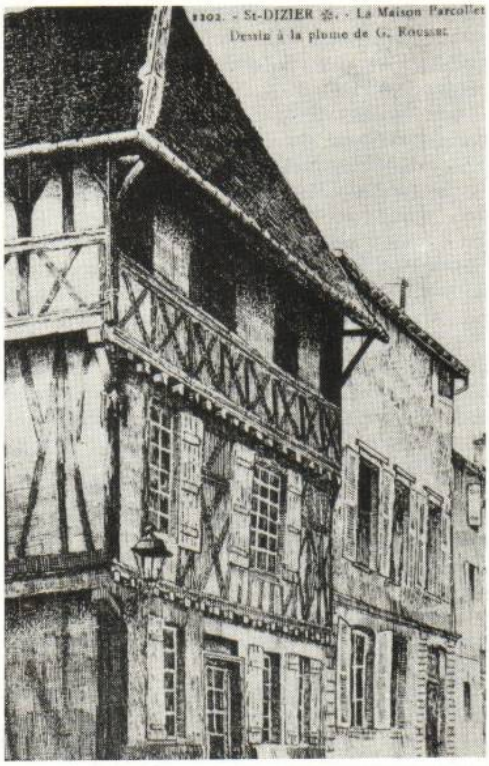

Le torchis

Pour remplir les intervalles entre les barreaux de la cage, le maçon prépare un mélange de terre sableuse gâchée avec un hachis de paille ou de foin. On choisit la paille d'avoine qui donne une teinte jaune au torchis. Le charpentier a ménagé sur les membrures une rainure médiane et sur l'autre face des encoches, destinées à insérer les **paleçons**, (lattis de chêne ou de peuplier façonnés à la serpe et terminés en biseau). Le maçon plaque le torchis de part et d'autre à grands coups de truelle et lisse soigneusement au niveau des membrures. On appelle ce travail **le pourdage.**

Quand ils étaient bien secs, les pains de torchis étaient garnis d'un **enduit** de terre, de chaux, et de bourre (crins de cheval, poils de vache ou simplement crottin). Cet enduit devenait blanc en séchant et faisait ressortir les tons bruns des membrures qu'on peignait parfois à l'ocre délayée. Les murs intérieurs et plafonds étaient lattés, enduits de torchis et recouverts de vernis de chaux.

Ainsi façonné le torchis est une sorte de béton armé, fait de mortier d'argile et de paille avec une armature de bois.

Toiture

Les toits ont une faible inclinaison (25 cm par mètre de moyenne). Ils ont deux et parfois quatre pans. (Deux en trapèze et deux en pointe sur les maisons les plus riches, capables de s'offrir une charpente plus compliquée).

Primitivement recouvertes en chaume, ou de planches appelées « scendules),

elles le sont ensuite de **tuiles plates,** avec davantage de pente dans la région sud-est et en tuiles romaines pour la région nord et est.

Les tuiles demi-rondes dites **romaines** ou **demi-tiges de bottes** sont fabriquées à la main dans des moules de bois plats et rectangulaires, elles sont séchées sur des billes de bois dont elles épousaient la forme semi-circulaire. Certains leur donnaient la forme arrondie en les moulant sur leur cuisse. Une fois par mois on en cuisait un millier dans un four rustique. Ces tuiles creuses qui sont posées sur un solide lattis, se chevauchent et s'imbriquent. Une telle couverture ne craint pas les rafales de vent et la pluie, mais elle est lourde : 1,5 kg la tuile ; les 55 pièces font 80 kg au m2. En plus de son poids elle présente un autre défaut : les tuiles simplement posées glissent et créent ainsi des gouttières. Il n'y avait ni chéneaux ni chanlattes.

Dans l'Aube, ces toitures descendent presque jusque terre, on les appelle « basse-gouttes ».

Dans cette même région, de nombreuses toitures d'habitations sont agrémentées de lucarnes (dans la région de Sézanne on appelle des « beuillots » ces lucarnes d'où l'on peut « beuiller » ou regarder en cachette). Ces ouvertures descendent plus bas que le bord de la toiture.

Les auvents

Souvent, les toitures débordent largement en auvents pour mieux protéger de la pluie. Ils sont constitués par un prolongement du toit qui est supporté par des jambes de force transmettant la charge aux poteaux d'ossature et différents agencements répartissent la charge sur la sablière avancée où une double équerre va supporter très loin le bord de l'auvent. Il arrive aussi que les poteaux en avancée sur la façade reposent sur le sol.

Outre les balcons signalés dans le style 16e siècle, ces auvents abritent parfois un escalier extérieur permettant l'accès aux combles et se situent à l'extrémité de la façade.

D'autres fois, c'est le premier étage qui est en surplomb et supporté par des poteaux. On l'appelle « alours ».

Il arrive encore que sur le bord de l'auvent, une retombée, en torchis ou en planches, protège l'avant de la maison.

Recouvrement extérieur : Les façades exposées au vent d'ouest ou simplement menacées par l'érosion pluviale craignent l'averse qui fouette en biais et le ruissellement des eaux qui tombent des cannelures du toit. Ces façades sont revêtues de planchettes horizontales se couvrant comme des tuiles d'un toit et ne manquent pas de caractère. On les appelle : écailles de bois.

— aissin (à Montier-en-Der et Ceffonds) Vieux français : aisseau : planche mince servant à couvrir. Du latin : asserculus : latte.
— tavillons. Ce terme s'applique à toute espèce de recouvrement en bois, même sur la toiture.
— leur nom réel est **bardeau** dont la définition signifie : planchette en forme de tuile pour couvrir les toitures, que l'on place sur les solives.
— le nom local est « arcien » adopté par l'administration des Monuments Historiques. Arcien. Du latin, arceo : qui protège, du verbe arcere : préserver, protéger.

Ce mode de protection de la façade est très rare en France. Il rappelle celui des maisons norvégiennes ou canadiennes.

Ces façades bien entretenues, se mélangent agréablement avec celles à pans de bois apparent.

Les arciens étaient façonnés à la main par des artisans spécialisés, pendant les soirées d'hiver ; ils les débitaient dans des billes de chênes ou de châtaigniers. Se servant d'un large couteau muni d'un manche latéral en bois, perpendiculaire à la lame, appelé **coutre,** d'un seul coup de maillet sur la lame, ils obtenaient un élément dont, avec le même outil, ils amincissaient ensuite une extrémité : procédé encore employé par les tonneliers pour débiter leurs douves, mais la latte fendue dans le sens du rayon était normalement plus fine sur un côté. Une girouette de Planrupt rappelle ce métier.

Le mode de fixation est invisible, et, par conséquent protégé de la pluie ; chaque élément étant maintenu par deux clous recouverts par les éléments supérieurs. On a vu remettre les derniers arciens lors de la reconstruction du clocher de l'église d'Ambrières, lorsqu'elle fut déplacée en 1934 et lors de la restauration de l'église de Perthes en 1955.

On trouve aussi des lattes façonnées à l'équerre, en cœur ou en demi-cercle à leur extrémité apparente, et disposées en écailles de poisson : le tavillonnage est un travail de patience et d'habilité ; la longueur de ces écailles est de 20 à 25 cm sur 7 à 9 cm de large et 7 à 10 mm d'épaisseur ; leur partie recouverte étant amincie. On trouve ces tavillons ou arciens, à Eclaron, Ceffonds, Planrupt, Frampas, Voillecompte, Giffaumont, Humbécourt. Ceux de Piney sont très beaux.

Ce tavillonnage protège très bien le pan de bois. A Eclaron, lors d'une démolition d'un bâtiment qui en était revêtu, et datait de plus de 100 ans, sans qu'on y ait jamais touché, on put constater que les parois de poutres et de torchis protégées par des arciens étaient encore en parfait état.

Ces tavillons s'échelonnaient du sous bassement de maçonnerie à un mètre au-dessous de la sablière jusqu'à ce que le mur soit suffisamment protégé par l'auvent du toit.

Vers Chavanges, on trouve des **tuiles plates** à bout rond qui remplacent les

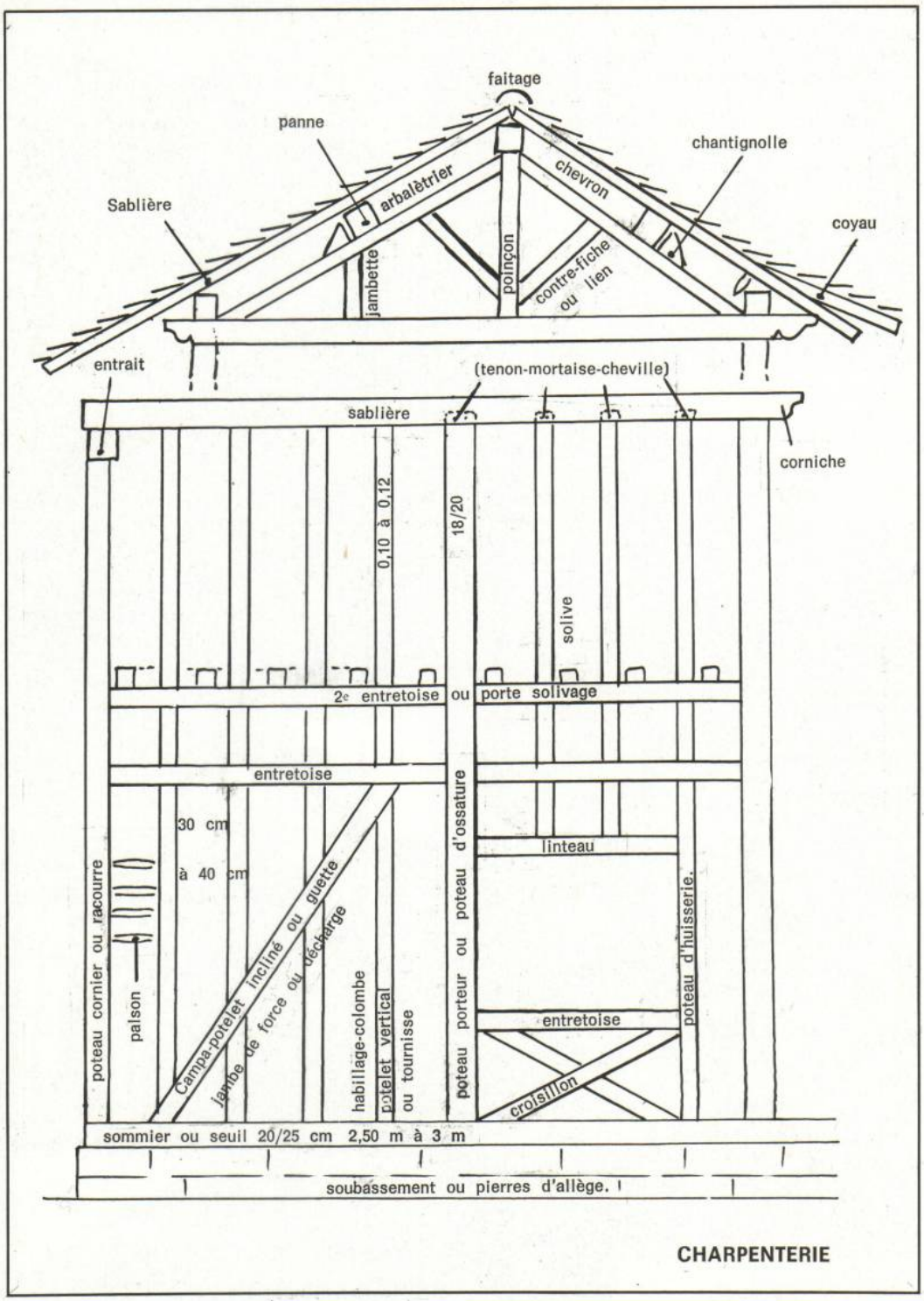

CHARPENTERIE

arciens et vers Arcis-sur-Aube et jusqu'à Lusigny, des tuiles plates rectangulaires un peu espacées protègent les murs.

Un certain nombre de maisons ainsi recouvertes ont disparu avec l'incendie de Montier-en-Der et Hoericourt en 1940 et 1944. Parfois, la vétusté est telle que l'on préfère démolir ou moderniser la façade.

On emploie aussi des voliges horizontales maintenues par des baguettes verticales qui recouvrent les joints. Parfois, malheureusement, on réalise une sorte de ciment armé en appliquant un enduit batardé à base de chaux sur un grillage tendu contre le mur qu'on appelle « crépi », ce qui est plus moderne, sinon plus efficace, que les arciens du temps passé. Il est à regretter que ce triste crépi cache la structure des pans de bois d'une part et d'autre part empêche les poutres de respirer, et, souvent les fait pourrir. On trouve même : tôle - fibrociment - etc...

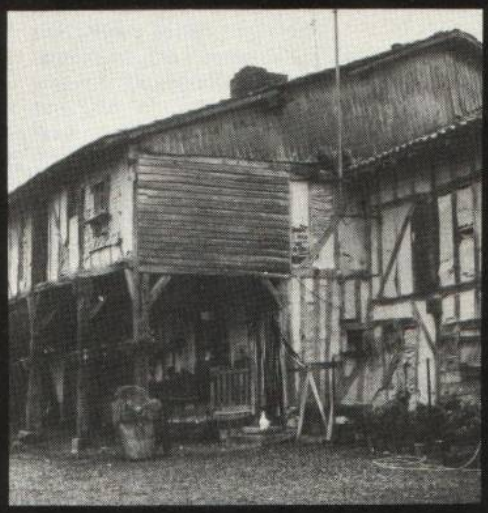

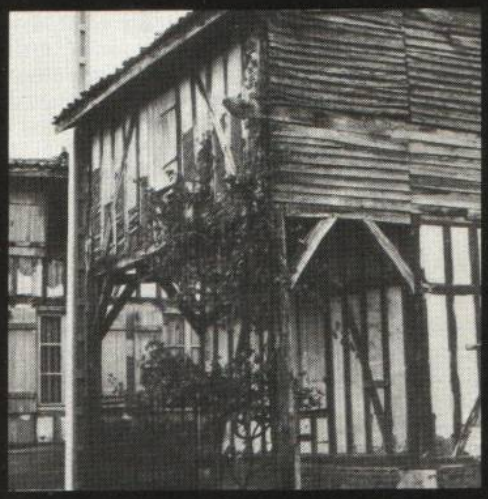

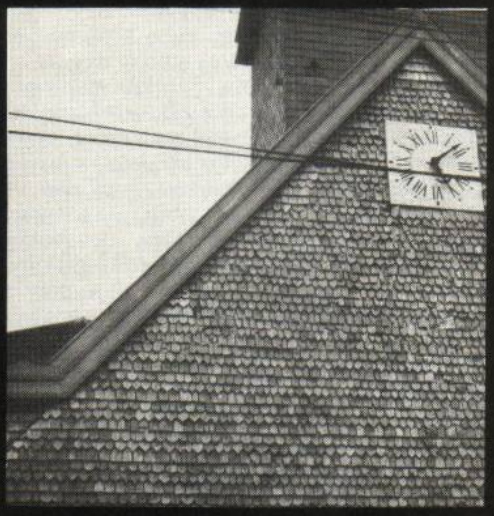

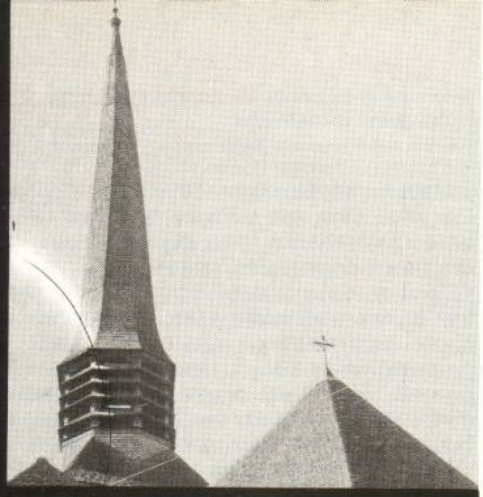

		Gauche :
1	5	1 Lucarne. Pougy.
2		2 Chaudrey.
3	6	3 Auvent. Jussecourt.
4	7	4 Voillecomte
		5 Alours. Joncreuil.
		6 Larzicourt.
		7 Soulaines.
		Droite :
1	3	1 Arciens. Vitry-le-François.
	4	2 Alours. Chatillon-sur-Borué.
	5	3 Arciens. Creney.
2	6	4 Piney.
		5 Aissin. Cheminon.
		6 Chavanges.

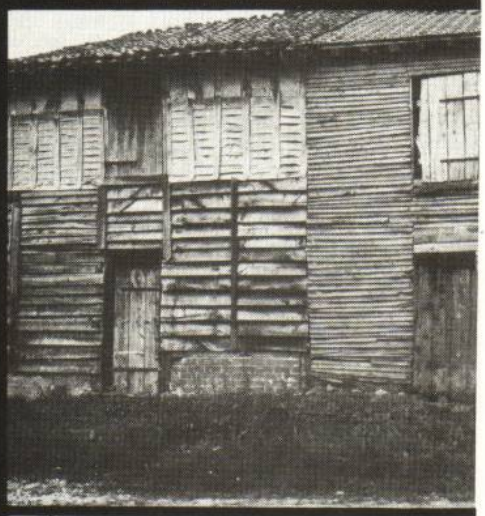

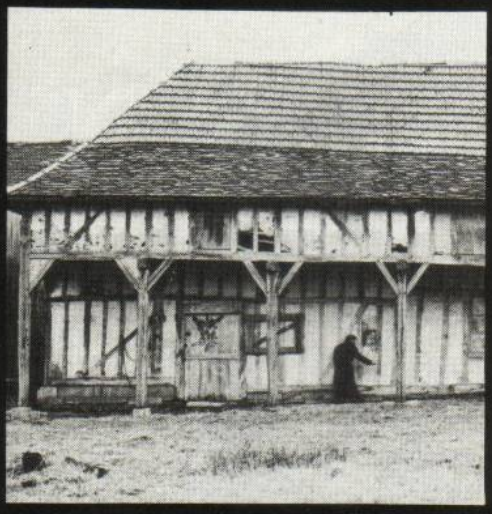

Risques d'incendie

Ces maisons étaient dangeureusement combustibles. De plus, dans les villages on avait l'habitude d'attacher à des pointes, sous les auvents, le long des pans de chêne, des poignées de haricots en cosses : ainsi les façades offraient-elles un aliment de choix aux flammes et permettaient la propagation rapide du feu. Le feu à l'âtre pouvait être une cause supplémentaire d'incendie. On sait quels ravages a effectué jadis le feu dans les villes et villages, d'autant plus que l'on ne disposait que de moyens rudimentaires de défense. En 1777, le cœur de la ville forte de St-Dizier a été ravagé par un incendie qui a débuté à la boulangerie située face à l'église N.-Dame. En 1940 Montier-en-Der et Vitry-le-François ont terriblement souffert dans les quartiers où les boutiques de torchis s'accolaient les unes aux autres. Ce qui explique la dispersion des maisons à l'intérieur du bourg, et rares sont les villes qui peuvent présenter des rues intactes composées d'une série de maisons anciennes à colombages avec l'encorbellement de leurs étages.

Au cours des siècles, des décisions ont été prises pour lutter contre ce fléau. On signale à Troyes un ordre de Colbert, à Châlons une décision de Sully vers 1610 et en 1769 Royer d'Orfeuil, intendant de Champagne, donne ordre de revêtir de crépi les pans de bois comme protection contre les incendies ; il est vrai qu'il n'appréciait pas beaucoup ce genre de constructions car il écrit en arrivant dans cette ville « Châlons est une ville laide : elle est en bois... ». Pendant ce temps, il construit une ville moderne avec l'Hôtel de Ville, la Préfecture et le Théâtre, en belles pierres de taille, et ouvre le Cours d'Ormesson. On peut dire qu'à partir de ce temps, les pans de bois, toujours construits pour les bourses modestes étaient moins ouvragés car ils devaient être recouverts.

Malgré ce risque d'incendie, la maison de pans de bois ainsi bien protégée et calfeutrée, répond aux vœux de l'urbaniste le plus moderne. Par les matériaux qui la composent : paille - bourre - argile - revêtement de bois, elle est **calorifugée.** Les habitants peuvent dire leur satisfaction d'habiter une maison ancienne et cependant très confortable. Les murs sont plus chauds que ceux de brique ou de pierre. L'humidité naturelle du pays ne « suinte » pas à travers les parois. Les pièces se chauffent aisément en hiver et restent fraîches l'été.

Motifs décoratifs

Les charpentiers ne se sont pas contentés de penser au fonctionnel ; ils l'ont dépassé jusqu'à décorer les murs avec des losanges, quadrillages, croisillons, étoiles. Ces motifs décoratifs sont généralement situés au dessus des portes, des fenêtres ou des portes-rues.

Des balustrades et des portes décorées de croix de St-André, agrémentent les balcons des maisons monastiques (grenier à sel de Ceffonds, la maison Parcollet de St-Dizier). On en trouve aussi juste au-dessous de la sablière, en haut des murs de grange, à l'église de Favresse au petit pavillon de Merlaut.

On peut voir encore de très jolies croisées au-dessus des porte-rues ainsi que des panneaux décoratifs à l'étage des vastes maisons du 19e siècle, et parfois, simplement sous la fenêtre comme au presbytère de Bailly-le-Franc.

Des motifs en épi sont très caractéristiques aux environs d'Arcis-sur-Aube ; à Robert Magny : une croix ; à Outines : une étoile.

Il semble que la plus merveilleuse façade présentant des panneaux décoratifs ait été mise au jour vers 1968 à Corroy, près de Fère Champenoise, à proximité d'une église du 13e qui fut un grand pèlerinage du moyen-âge.

Certains motifs sont reproduits 5 ou 6 fois sur la même façade. D'autres présentent des motifs différents côte à côte.

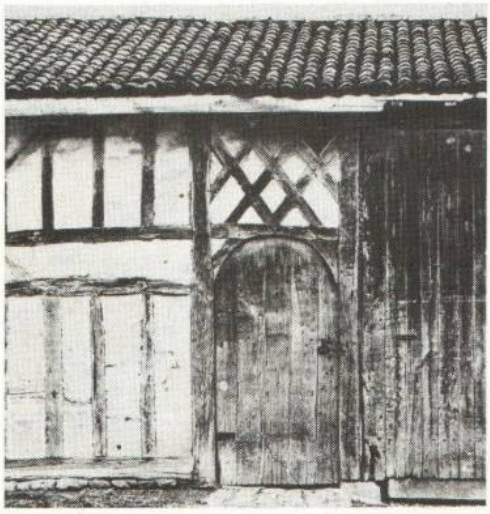

Outines

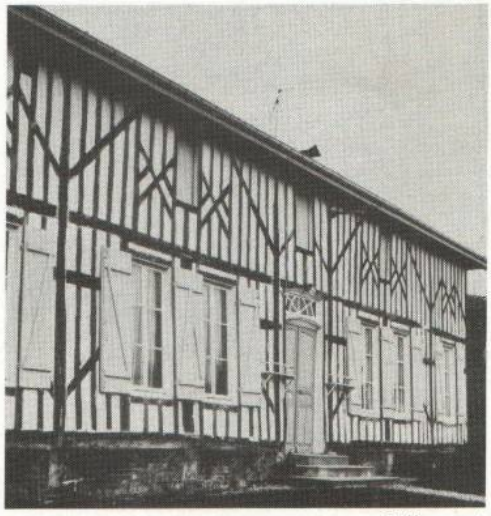

Giffaumont.

Ces motifs décoratifs ne sont pas très variés, cela tient aux difficultés propres au travail du bois. On peut les résumer à 6 ou 7 thèmes environ. Seraient-ils la signature du Maître charpentier ? En attendant, ils permettent la « personnalisation » de la construction.

D'autres pans n'ont pas eu la vocation d'être remplis de torchis, tel le portail de Rosnay l'Hôpital ou les porches de Braucourt — Echemines et Bar-sur-Aube. C'est surtout en ce domaine que l'on remarque le style décadent, lorsque les bois obliques se multiplient sans rien ajouter à la beauté, et surchargent trop la façade. Dans les dernières périodes de restauration, des planches découpées enjolivent les bandeaux et cachent les pannes : c'est le style rococo du pan de bois.

Poutres sculptées

Au grenier à sel de Ceffonds, les portes et fenêtres sont bordées de moulures sculptées à même les poutres. Ailleurs la poutre principale qui supporte le premier étage nous offre les plus belles sculptures. A Troyes, l'une d'elles, présente une devise : « Escoute tout, considère et tais-toi ». Sur la place du Petit Bourg à St-Dizier, plusieurs poutres maîtresses sont enjolivées par une tête de dragon, jetant des flammes et encadrant les noms des propriétaires. Par contre, dans les villages de Droyes et Outines, on trouve des moulures rapportées sur la poutre maîtresse. A Châlons, on peut voir des blasons et dates scuptés au bout des solives. Mais que n'aurait-on pas à dire s'il nous était possible de visiter les intérieurs et d'observer toutes les solives !

En plus du corps d'habitation, d'autres éléments constitutifs de la ferme sont à observer : le porte-rue, le pigeonnier, les granges.

Le porte-rue

C'est l'entrée monumentale qui donne sur la cour centrale de la ferme ; le seul accès réservé aux voitures et au matériel. Généralement, la ferme est construite en quadrilatère. Cette disposition des bâtiments provient d'une forme ancienne, découlant des obligations imposées aux châteaux fortifiés pour leur défense. Aussi, le porte-rue se rencontre-t-il surtout dans les vieilles fermes au passé plus ou moins historique. Il est, en somme, une reminiscence du donjon.

Sous le porte-rue, donne le couloir d'entrée du logis ou la porte de la cuisine. On y range à l'abri, les voitures de moisson en attendant leur déchargement. Il joue alors le rôle d'auvent.

Pigeonnier

La caractéristique du porte-rue réside dans le fait qu'il est parfois surmonté d'une construction, généralement à usage de pigonnier. Ce qui atteste, à ses débuts, comme pour les girouettes, de l'existence de droits seigneuriaux. Il témoigne de la richesse du propriétaire qui avait droit de colombage. C'est un symbole de fierté paysanne, comme l'étaient les tourelles pour les bourgeois de nos villes.

Selon le goût des constructeurs, ce pigeonnier s'enjolive à son faîte d'un genre de petit clocheton. Peut-être s'y trouvait-il la cloche rassemblant le personnel pour les repas ou le travail ? On en trouve à Landricourt et à Lesmont.

Mais le pigeonnier ne se situe pas toujours sur le porte-rue. Il peut-être une tour octogonale à deux étages, à l'angle du corps de logis comme à Lesmont, ou bien en plein centre de la cour de ferme comme à Isles-sur-Marne, Orconte, Norrois. Parfois, il émerge simplement d'une dépendance comme à Gigny-Bussy, ou plus modestement encore il est à quatre côtés, surmonté d'un toit pointu à 4 pans

Corroy.

Poutre sculptée.

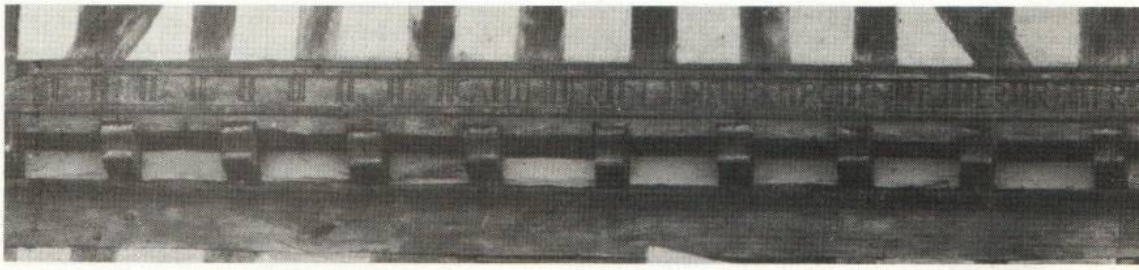

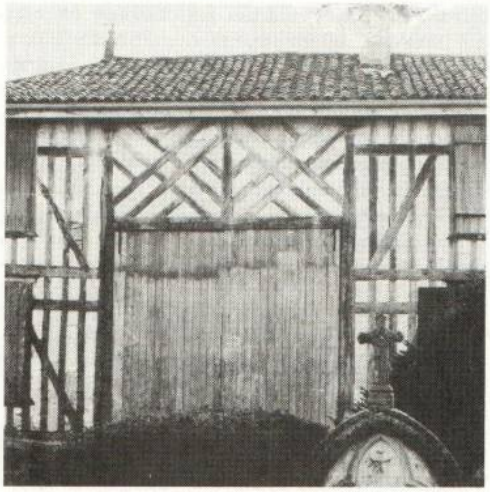

1

2 3

4

1 Saint-Dizier. Place du petit bourg.
2 Porte-rue. Ambrières.
3 Grange. Montsuzain.
4 Porte-rue. Lentilles.

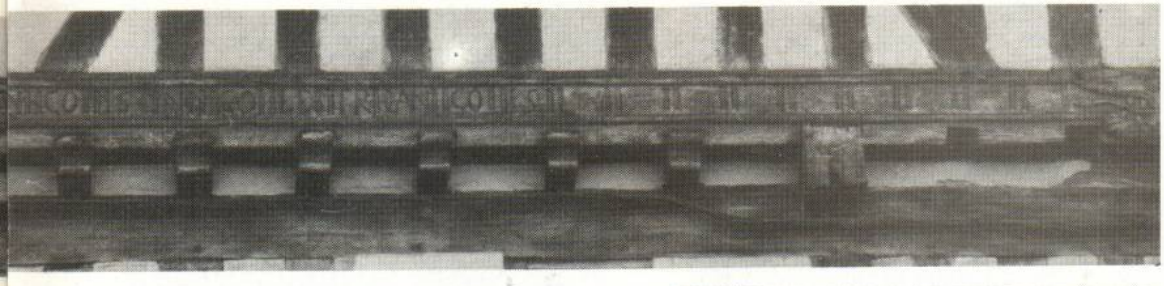

1 2
3
4

1 Pigeonnier. Landricourt.
2 Joncreuil.
3 Norrois.
4 Grange. Landricourt.

Grange

La plupart du temps, elle ferme le fond de cour. On la trouve aussi accolée à la maison sur la même ligne ou à angle droit, selon le terrain disponible. C'est une très vaste toiture souvent dissymétrique, soutenue par une ossature de poteaux en bois. Le torchis est quelquefois remplacé par des planches verticales. La grange peut atteindre 10 m de haut et 35 à 40 m de côté.

Le portail d'entrée est parfois surélevé, vers Arcis-sur-Aube, où les toits sont plus en pente et descendent très bas (basse-gouttes). La toiture forme auvent.

S'il y a deux grandes entrées, on trouve entre elles, une avancée à plusieurs pans pour le battage avec manège.

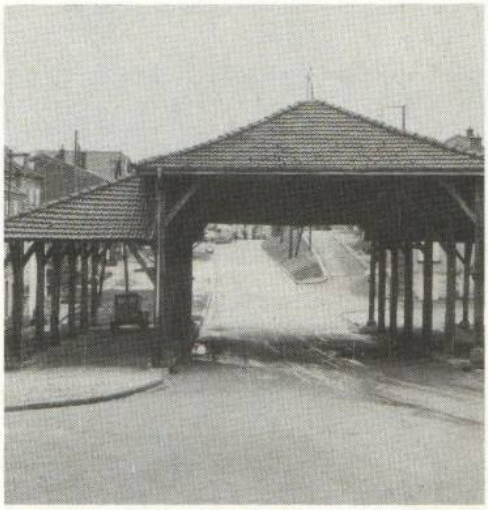

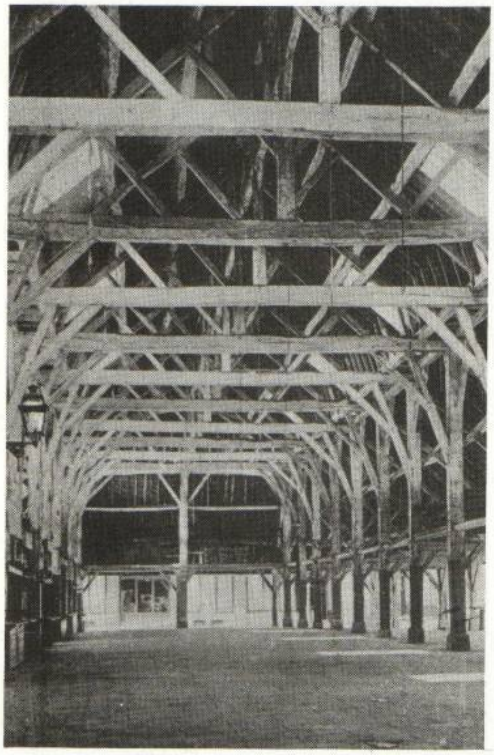

Les halles

Sur la place du village, pour abriter les foires et marchés, des halles ont été élevées, offrant au regard de très belles charpentes de chêne. Il convient de signaler Cheminon, (sous laquelle passe la route), Lesmont, Brienne-le-Château et Cirey-sur-Blaise. Celle de Piney est davantage fermée. Celle de Vitry a disparu dans la tourmente de 1940.

Chambre à four

Au fond de la cour, isolée des autres bâtiments, la chambre à four est un petit édifice carré abritant le four à pain. Il donne parfois l'occasion d'une architecture particulière.

1 2
3
4 5

1 Halle de Piney.
2 Cheminon.
3 Vitry-le-François.
4 Brienne-le-Château.
5 Four à pain. Maizières-lès-Brienne.

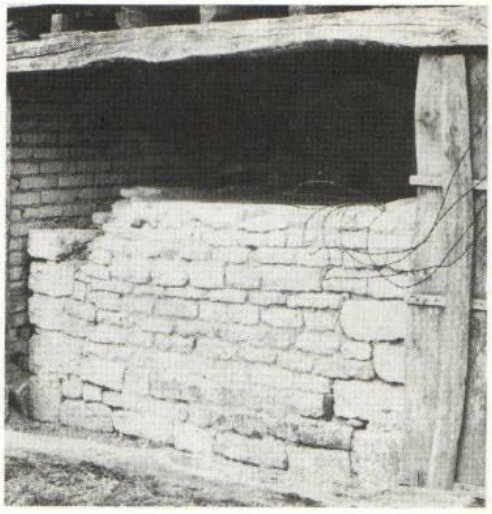

Eglises

En parcourant cette région, on remarque des églises construites avec les mêmes matériaux que les habitations. Certaines sont en totalité en pans de bois : Châtillon-sur-Broué, Outines, Drosnay, Lentilles. Celles-ci sont déjà bien restaurées. Longsols, Soulaines, Bailly-le-Franc se cachent encore derrière leur crépi. Beaucoup d'autres églises commencées en pierres, ont été achevées en bois : Arrigny, Ste-Marie-du-Lac (Les Grandes Côtes), Neuville-sous-Arzillière, Bignicourt etc...

On peut se poser une question : Pourquoi ces églises en pans de bois, à côté de tant d'autres qui ont fait l'objet d'un coûteux transport de pierres ? Une réponse est proposée : il se serait agi de succursales, desservies par un vicaire sous l'autorité d'une cure voisine et étant ainsi d'importance moindre et disposant de moins de ressources. C'était le cas d'Outines, Bailly-le-Franc, Lentilles. Mais comme d'autres étaient pourtant églises principales, cette hypothèse n'est pas absolument convaincante.

Ces églises utilisant les matériaux les plus usuels de l'architecture rurale : bois, paille, terre, constituaient la revanche des artisans locaux, puisque dans les églises en pierre, il fallait faire appel à de la main d'œuvre extérieure. Les armateurs de Honfleur en Normandie, n'ont-ils pas revendiqué l'honneur de construire leur église comme ils faisaient les carênes de leur navires ? Ainsi, dans notre bocage champenois, les charpentiers locaux se sont surpassés pour édifier la maison de Dieu.

On peut les classer en trois groupes :

1) Nef simple : des formes analogues à celles d'un hangar supportent un toit à deux versants. Entre les poteaux, une paroi, comme les habitations voisines, mais percées de baies hautes comme les églises en pierre. Dans ce genre, classons Châtillon-sur-Broué et Soulaines.

2) Nef avec deux collatereaux et toujours couverte avec un toit à deux versants. L'éclairage ne vient plus que par les collateraux, ce qui donne une nef relativement sombre. C'est le cas d'Outines et de Drosnay.

3) Nef avec deux collatéraux, mais le toit à deux versants ne recouvre que la grande nef et plus bas, un toit en appentis couvre chaque collatéral. La lumière pénètre par des baies rectangulaires du haut à chaque côté de la nef et aussi par les baies des collatéraux. A l'intérieur, les bas côtes sont séparés de la nef par des piliers de bois, comme le 2e groupe. Lentilles, Bailly-le-Franc et Longsols font partie de ce 2e groupe.

D'autre part, les constructeurs ont mis une grande variété à réaliser les transepts (qui sont rares), le chœur et l'abside souvent à trois pans coupés. Le plafond est horizontal, sur solives et poutres apparentes. Le clocher est monté sur une des travées de la nef, à l'exception de Châtillon-sur-Broué où il repose sur le porche.

Bien que leur disposition soit différente, l'élément le plus constant est le porche bas avec toiture en appentis courant sur l'ensemble de la façade ouest. Il est le lieu de réunion de la communauté villageoise à la sortie de la messe.

Ce sont des constructions soignées que l'on estime ne pas remonter au delà du 16e siècle. Les artisans qui les édifièrent ont cherché de toute évidence à minimiser la distance qui les séparait, dans leur esprit, des églises en pierre des paroisses voisines.

Aujourd'hui, l'intérêt nouveau qu'elles retrouvent après des siècles d'oubli prouvent que ces charpentiers ont réussi.

L'église de **Lentilles** est le type parfait des églises en pans de bois et mérite à elle seule le déplacement pour une visite.
Les côtés de sa nef et l'abside sont en charpente apparente.

Le porche, le pignon de la grande nef et le clocher très élancé sont garnis d'essentes de châtaignier fendu en plaquettes rectangulaires et clouées comme des ardoises. (Signalons au passage que les clochers de Creney, Chappes et Villemancé sont également couverts de tuiles de châtaigniers).

Un très bel épi en plomb domine le pignon de la façade.

Actuellement les fausses voûtes en plâtre et l'habillage des poteaux sont supprimés et laissent apparaître la très belle charpente et le plafond plat en bois.

La construction de ces églises est très simple, mais très bien comprise et révèle souvent la présence de maîtres charpentiers qui furent de véritables artistes et d'ouvriers très habiles dans l'exécution des travaux.

Entretien

De même que pour les maisons, ces églises nécessitent un entretien particulier et continu. Des travaux de restauration sont en cours.

L'église de Châtillon a été heureusement rénovée, en perdant l'enduit qui cachait complètement ses pans de bois.

Les églises de Drosnay et d'Outines ont été également restaurées.

Un très gros effort est fourni maintenant pour sauver Lentilles, qui, faute de soins, aurait été en danger.

La présence de ces églises en pans de bois est la plus grande chance de tourisme artistique pour cette zone qui est unique en France.

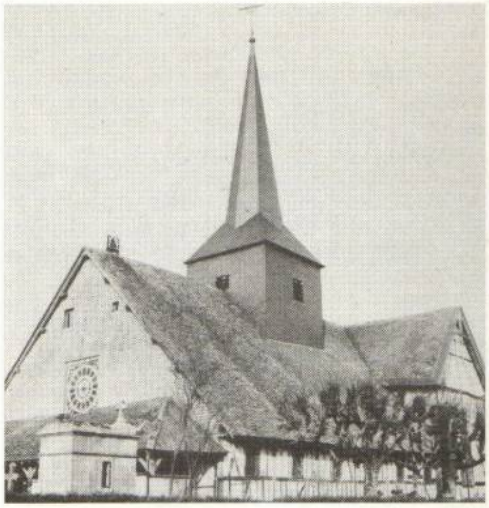

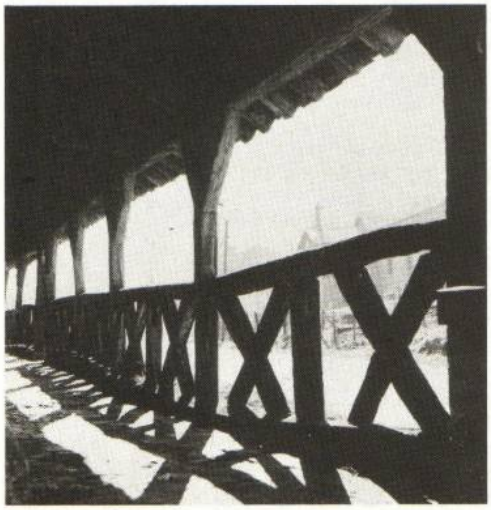

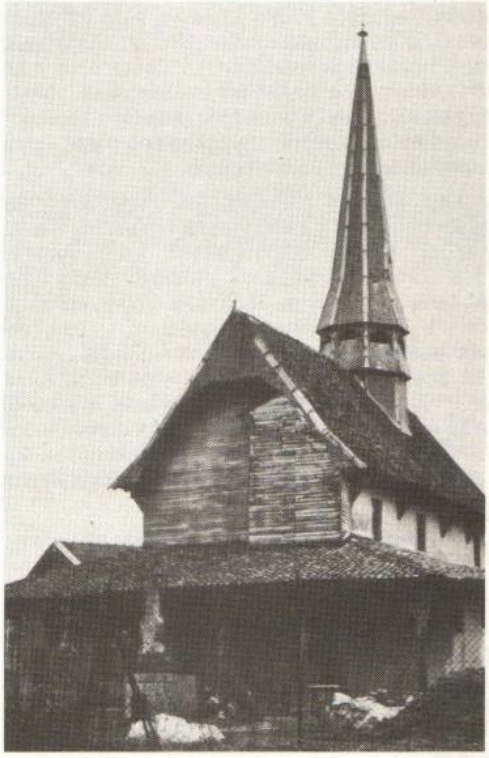

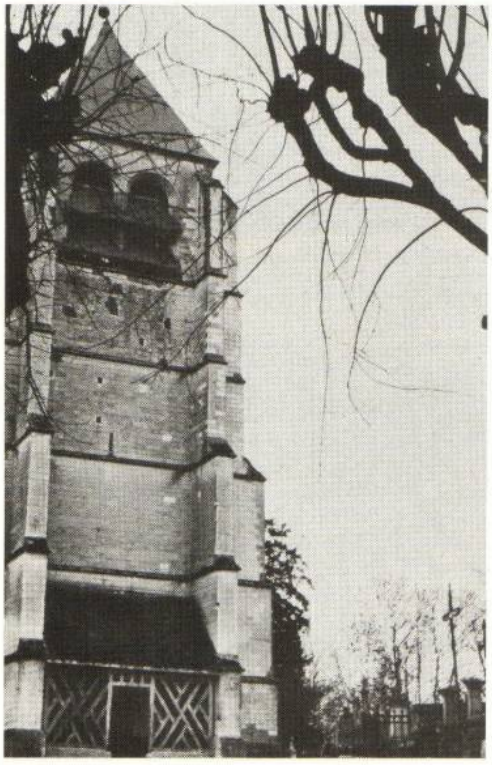

Lentilles. Avant restauration.

1	2
3	4
5	
	6

1 Eglise sans bas-côtés. Chatillon-sur-Broué.
2 Avec bas-côtés. Outines.
3 Porche. Braucourt.
4 Toiture des bas-côtés séparée. Bailly-le-Franc.
5 Porche. Rosnay-l'Hôpital.
6 St Eulien.

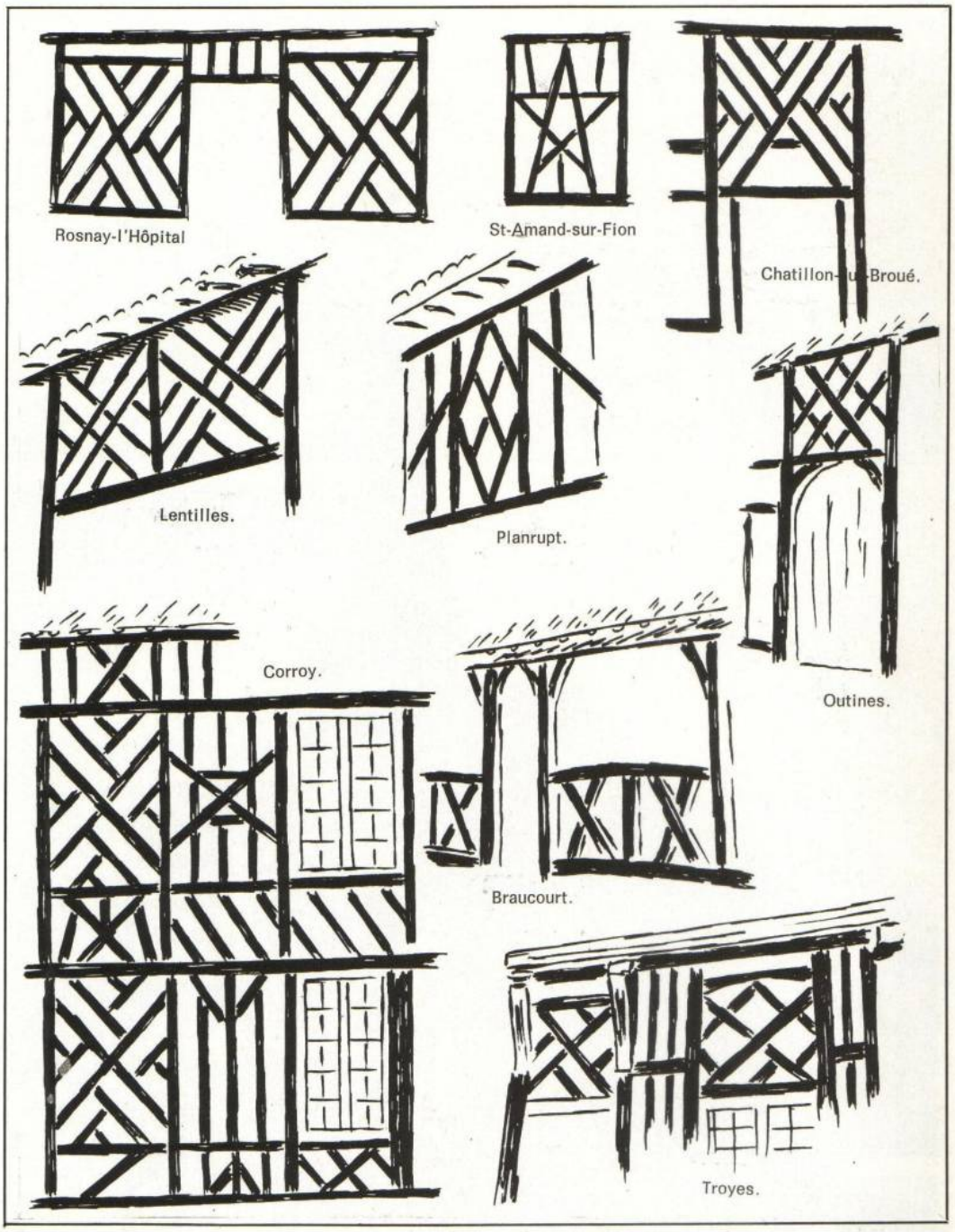

20e siècle - période de restauration

Un effort est amorcé pour redonner du confort aux habitants de ces maisons à pans de bois tout en mettant en valeur ce style particulier et en développant l'attrait touristique. Il est prouvé, car certains l'ont déjà fait, qu'on peut introduire le confort dans ces maisons anciennes et faire de ces masures des résidences secondaires très coquettes. D'autre part, c'est une chance pour l'économie de la région car leur restauration permet à l'artisanat de reprendre vie.

Le livre « Plan d'aménagement rural et habitat rural du bocage champenois » de l'Atelier Régional d'Etudes Economiques, prodigue des conseils judicieux pour sauvegarder ce patrimoine régional dans les meilleures conditions. Cet atelier a publié également un dépliant qui dispense des conseils très pratiques pour ceux qui veulent entreprendre eux-mêmes des restaurations ou des transformations de leur vieille maison à pans de bois. Il rappelle même que des subventions de 20 et 30 % sont prévues pour ceux qui restaurent en respectant le style.

En effet, l'action menée n'est pas de sauvegarder quelques vieilles maisons parmi les plus belles en dépensant tous les crédits, et en laissant disparaître des centaines d'autres. La politique actuelle est de faire prendre conscience

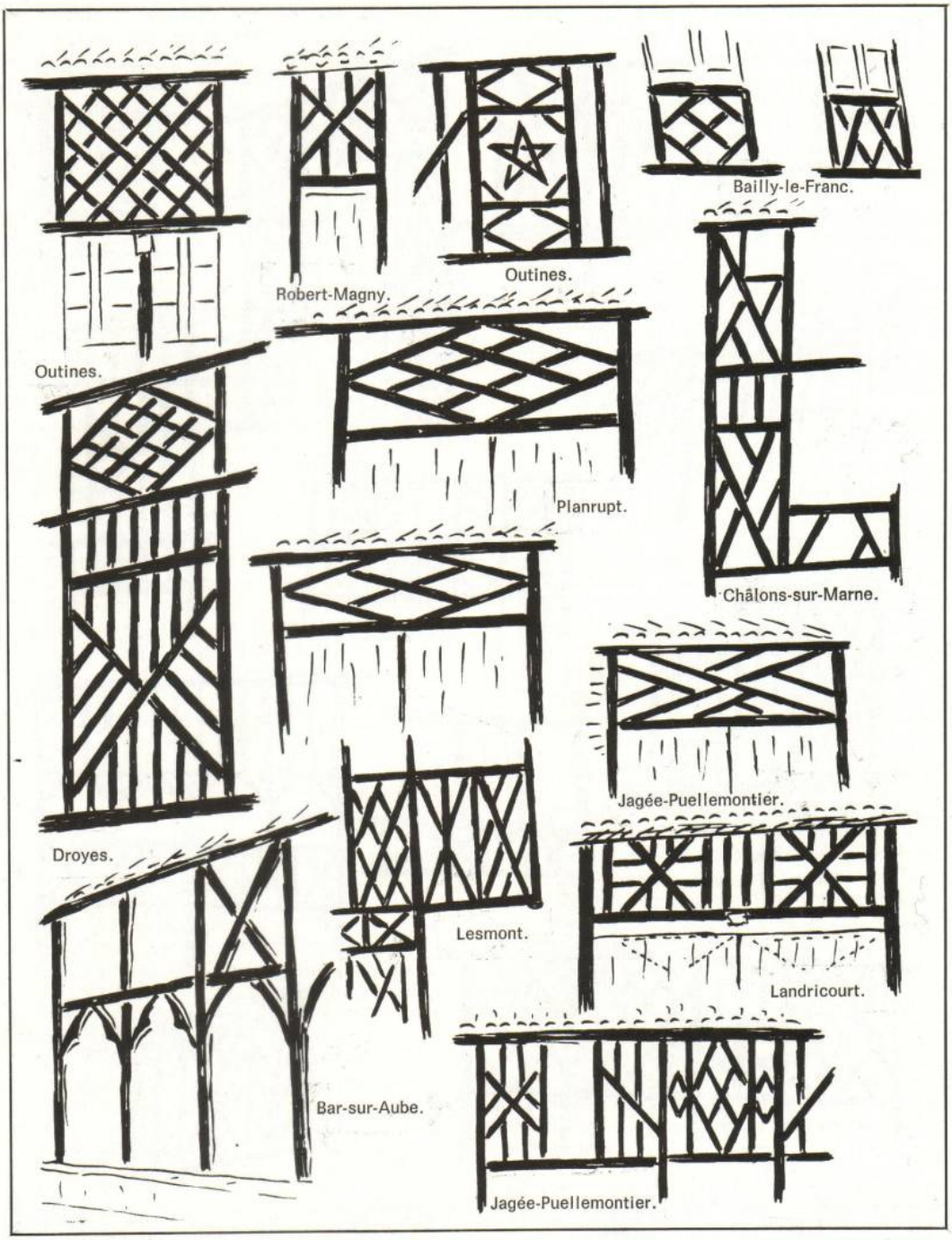

aux habitants de la beauté de leur maison, de les encourager par des subventions et de les conseiller dans leur restauration. Cette action porte déjà ses fruits, car on ne voit plus de propriétaire exprimer son intention de recouvrir une façade de crêpi, sans soulever une vague de réprobation dans son entourage et même au sein de sa propre famille !

Pour ces restaurations, il a été demandé que soient respectés les éléments caractéristiques de l'architecture locale : pigeonnier, ouvertures, auvents, porterues qui sont bien spécifiques de la Champagne.

Quelle couleur donner aux pans de bois ?

La plupart lui conservent un ton vieux chêne à l'aide d'huile de lin ou de peinture. Un petit nombre lui donne des tons criards tendant vers le rouge vif ou le violet ! Certains préfèrent des teintes grises, ou simplement le chêne vieilli à l'état pur, rendu gris par le soleil et la poussière de la route. Des goût et des couleurs...

Situation des pans de bois dans les villes et spécialement à Châlons-sur-Marne

Si dans les campagnes, les maisons du XV au XVIIIe sont assez clairsemées, les grands centres tels que Châlons-sur-Marne et Troyes nous offrent la richesse

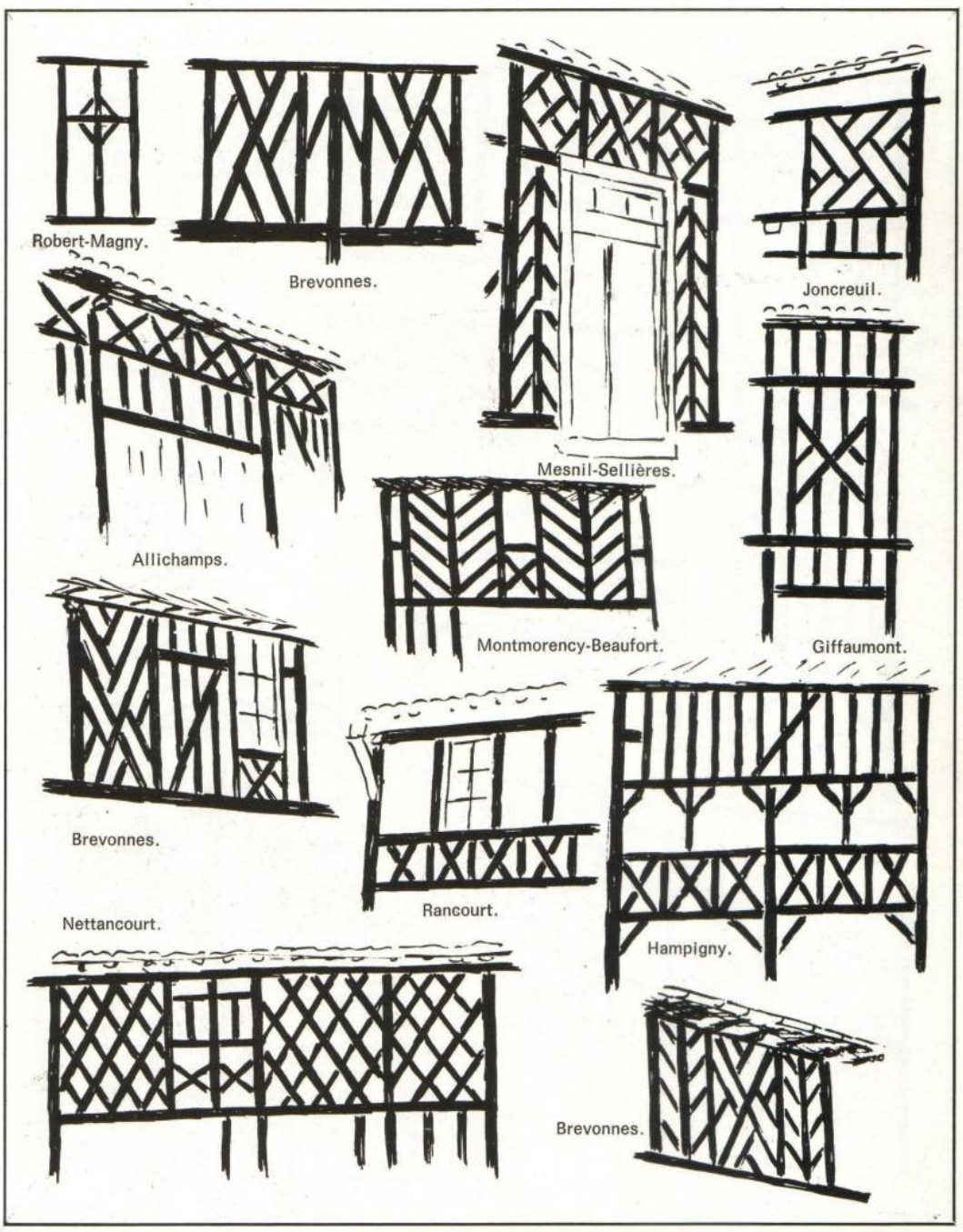

de leur patrimoine architectural en pans de bois.

Troyes fut entièrement reconstruite au XVIe à la suite d'un incendie qui ravagea la ville du Comte de Champagne. Châlons-sur-Marne, siège de l'intendance de Champagne, ancêtre de la Préfecture de Région, permet l'étude de la construction du pan de bois s'échelonnant du XVe au XIXe.

Une des plus anciennes « la maison Clémangis » datant de 1450 environ est une bâtisse avec façade à pignon sur rue et avant-solier sculpté, logias aux étages sur la façade arrière, escalier extérieur à vis dont le noyau central est constitué par un cœur de chêne dans lequel la main courante, le limon et la plinthe sont sculptés dans la masse. Le poteau cornier à l'angle droit de la porte d'entrée accueille une sainte Barbe qui en permit la datation. Cette maison fut démontée à la demande des « Amis du vieux Châlons » et sera reconstituée afin de servir de cadre à la présentation de la collection des objets folkloriques champenois des musées de la ville de Châlons.

Au XVIe siècle, les maisons châlonnaises perdent leurs pignons sur façade rue, au profit du demi-pignon dit en cul-levé, puis prennent l'allure qu'elles garderont jusqu'à la fin du siècle dernier ; à pignon plat. Les façades devenues très sobres,

le panache leur fut rendu par des assemblages de pans de bois décoratifs (cour de l'Hôtel particulier ayant appartenu à la famille « De Cuissotte de St-Fergeau » Seigneur de plusieurs villages environnant - 35, rue du Flocmagny). Les encorbellements et les avant-soliers tendent à disparaître.

A la fin de la Renaissance ,la pierre marquant de sa noblesse les maisons patriciennes, l'abandon des pans de bois fut total en façade principale et en rez-de-chaussée sur façade arrière (Hôtel fin XVIe à balcon en échauguette rue Carnot).

Puis au XVIIe le pan de bois disparaît de la construction principale, et ne subsiste que dans les bâtiments communs. (Hôtel XVIIe en appareillage champenois - alternance de briques et craie ou pierre - rue de Chastillon, abritant la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie). Ces demeures étaient la propriété de personnages importants et fortunés. La bourgeoisie construit sur rez-de-chaussée de pierre les étages en pans de bois, les maisons populaires sont bâties uniquement en bois. La décoration d'une sobriété élégante, est alors obtenue par des verticales régulièrement espacées, coupées de contreventements en nombre variable.

Le XVIIIe siècle n'apporte aucune amélioration à ce style pur et largement répandu.

A la fin du XVIIIe l'on applique des crépis ou des staffages, (Place de l'Hôtel de ville à Châlons) sur les constructions de bois. Ainsi l'ossature de la bâtisse conserve le colombage et matériau principal, mais celui-ci n'est plus visible.

Plus le XIXe siècle s'affirme et plus la structure se simplifie, employant le traditionnel appareillage contreventé au minimum. Le choix et la qualité des bois souffrent gravement dans cette dernière époque.

La fin de ce siècle voit l'arrêt de ce qui fit l'unité d'une ville et son charme.

Après avoir subi plusieurs guerres et être restées sans entretien pendant plus de 70 ans, rares sont les maisons qui restent en bois apparents.

L'expérience des trente dernières années vient de nous démontrer que nous avions malheureusement rompu et abandonné des règles de construction et d'esthétique bien fragiles et sans lesquelles l'on peut atteindre des sommets d'horreur aussi hauts qu'une « tour Montparnasse ».

C'est ainsi que l'on constate malheureusement la disparition de quartiers anciens d'une valeur inestimable, (Metz, Narbonne, Châlons-sur-Marne), alors que dans d'autres villes comme Troyes, Rouen, Dijon, Nantes, les mêmes quartiers sont protégés et restaurés avec participation de l'Etat et de la Ville concernée aux frais de restauration.

De ce paradoxe est née l'« Association des Amis du vieux Châlons » filiale de l'Association pour la protection des villes d'art et des Vieilles Maisons Françaises.

Une partie du cœur ancien de la ville était touchée par une rénovation urbaine, L'Association réagit contre ce vandalisme qui mit à bas des rues entières constituées de maisons à pans de bois du XVe au XVIIIe enlaidies par des crépis crasseux et noirâtres, des hôtels particuliers et leurs parcs de verdure ainsi que le petit Théâtre XVIIIe bordant le canal du Mau.

Le résultat de son action apparaîtra par l'abaissement du niveau général de la masse de béton qui n'écrasera plus le restant de la vieille ville de son gigantisme, les canaux traversant la cité ne seront pas transformés en parcs automobiles mais mis en valeur, le pont des Viviers datant de 1612 et unique en France, ne sera pas rasé pour faire place au béton et à la voiture.

Depuis la création de l'Association, les maisons à pans de bois retrouvent leurs visages d'origine, après une campagne d'information menée par ses membres. De surcroît, la ville de Châlons offre des subventions pour les restaurations du secteur de la Place de la République à l'instar de la municipalité troyenne.

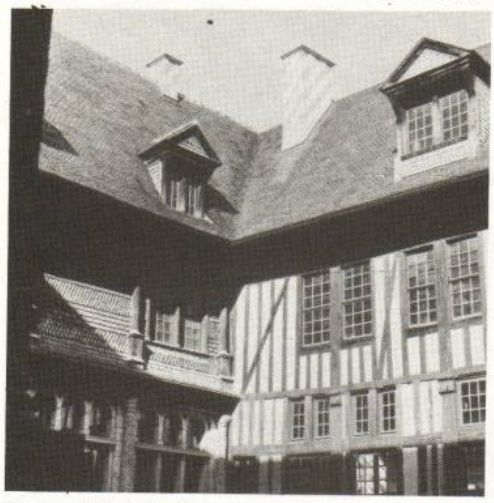

Troyes. Hôtel de Mauroy.

Troyes.

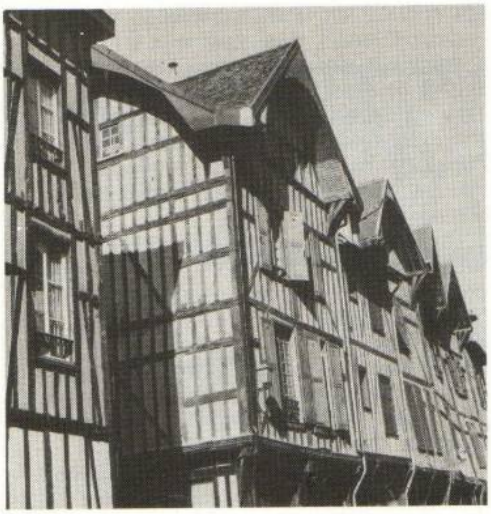

Troyes.

Châlons-sur-Marne.

Maisons neuves

Revenons à notre région du Der :

Un autre problème se présente : comment réaliser des constructions neuves compatibles avec le respect du patrimoine immobilier ancien et du cadre bâti préexistant ?

Il est évident qu'il nous faut rechercher un style de maisons neuves qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage et les rues des villages.

Pour certains, il suffit de respecter des proportions de masses, d'ouvertures, et de pentes de toitures.

Pour d'autres, il faut aller plus loin, jusqu'à refaire des maisons neuves qui s'inspirent du style régional. La Normandie, la Bretagne et d'autres régions ont leurs maisons neuves de caractère rural, spécifique à la province. A Sarry, une maison de bois chevillé toute neuve a été construite mais sans avoir le souci du style champenois. Les pans de bois de ces maisons neuves ne devront pas être trop rigides dans leurs formes ni passés à la scie circulaire. On pourrait même n'utiliser qu'un revêtement de planchettes de chêne faites à la hache. Pourquoi ne pas réemployer du « vieux bois » débité en lamélles, et en présentant à l'extérieur la face vieillie ? L'agencement des panneaux devrait s'inspirer des pans de bois typiquement champenois. Déjà des architectes se penchent sur la question et les amis du style régional les encouragent à travailler en ce sens.

La maison à pans de bois est mieux adaptée à la vie rurale. Elle s'inscrit dans le cadre verdoyant des forêts de chênes et des champs d'argile. Elle préfère l'indépendance de la campagne à la promiscuité des ruelles de nos petites villes. C'est cette indépendance qui la préserve du temps, de la guerre, du feu, de la mode changeante et du modernisme.

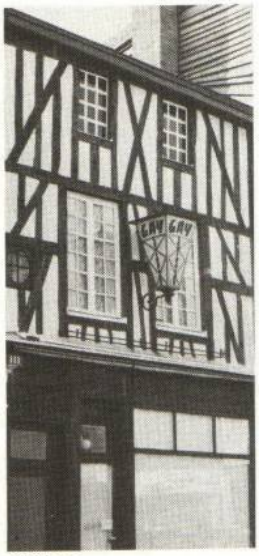

Châlons.

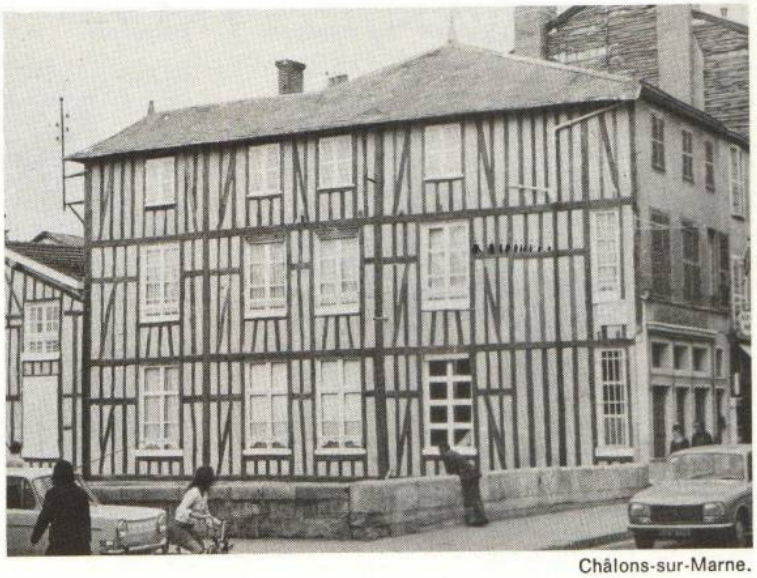

Châlons-sur-Marne.

Eglise de Nuisement

Pour terminer ces observations sur les maisons à pans de bois, allons nous promener aux abords du nouveau Réservoir Marne. Nous y rencontrons une église typiquement champenoise en bordure du village de Ste-Marie-du-Lac. C'est l'église de Nuisement, en bois et torchis ; ce village, qui était au centre du lac, a dû disparaître mais son église a été démontée et remontée à Ste-Marie-du-Lac. Cette opération a été possible grâce aux démarches du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. Candilho, grâce à l'action des Sociétés académiques, grâce au Conseil Général et au Conseil Municipal. A la participation financière de la Préfecture de la Seine pour 200 000 F. se sont ajoutés 60 000 F. des collectivités locales. La démolition a commencé en 1970 et la reconstruction s'est terminée en avril 1971.

Cette église se compose d'un grand rectangle de 20 m x 6,82 m, divisé en 5 travées. Elle a été construite à la fin du XVIe siècle.

L'entrée est précédée d'un porche, appuyé en appentis sur la première travée. La voûte en berceau est lambrissée et la toiture faite de tuiles plates. Le clocher en forme de flèche recouverte d'ardoises s'élève à 17 m au-dessus du sol sur la première travée et repose sur quatre poteaux.

La sacristie, accolée perpendiculairement à la 4e travée, est l'ancienne chapelle de la Ste Vierge.

Trois entreprises ont réalisé ce transfert :

— la charpente et le pan de bois par la Sté RUFFIER de Reims,
— la couverture par M. GARNIER de Reims, compagnon du Devoir,
— la maçonnerie par M. LETELLIER, d'Isles-sur-Marne.

Aucune pièce de bois ne fut perdue. Seules, une poutre du chevêt et une poutre soutenant le clocher durent être remplacées.

Le remplissage du bois est fait de briques creuses recouvertes d'un mortier lissé à la chaux hydraulique.

Certains auraient préféré trouver du plâtre comme enduit intérieur entre les poutres !...

Cette église est le témoin charmant de l'œuvre populaire et de la foi de nos ancêtres.

C'est également le souvenir du village disparu sous les eaux du lac du Der qui se perpétue. Cette église rappellera aux générations futures le sacrifice de ces populations. Par sa présence auprès des digues, elle aide à la promotion touristique et à l'essor de cette attachante région.

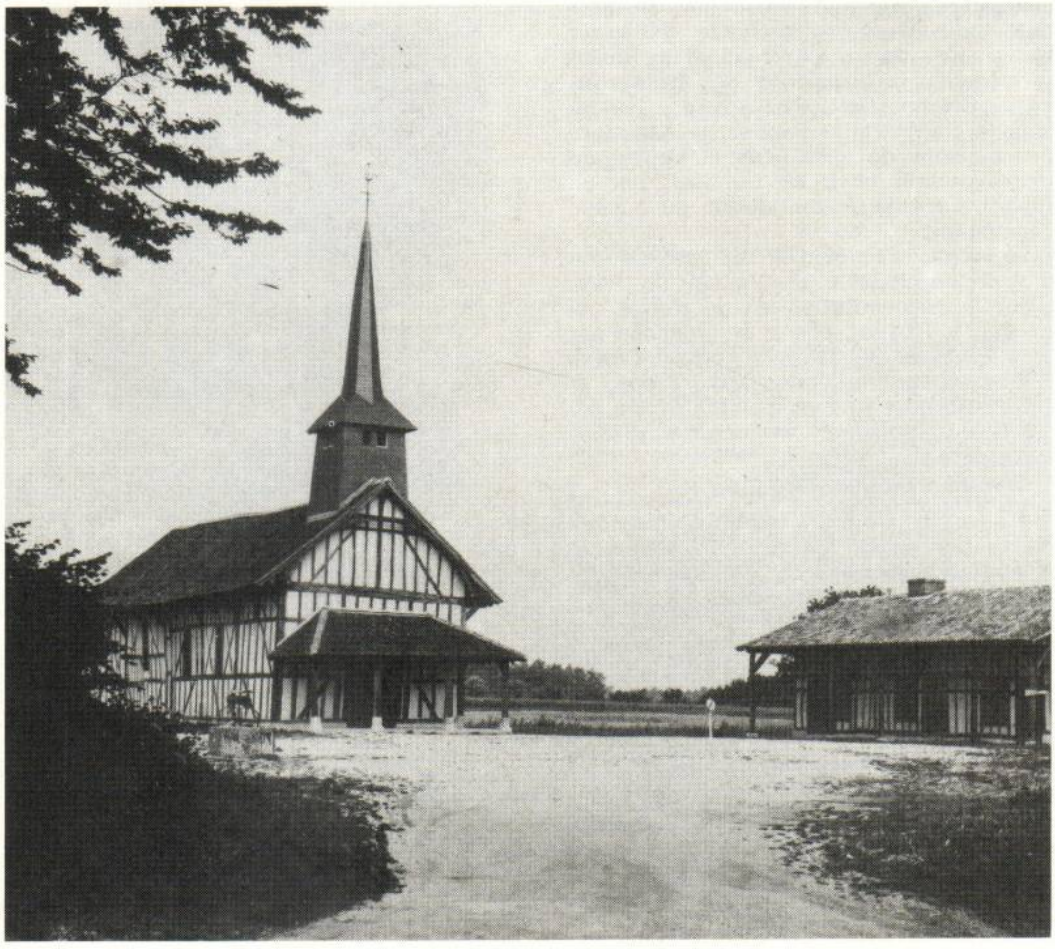

Maison du forgeron

Aux côtés de l'église, une maison avec un auvent qui repose sur quatre poteaux semble lui tenir compagnie. C'est la maison du forgeron de Nuisement. Elle aussi allait disparaître, et elle a été déplacée avec le même soin. Elle a permis en 1973 de faire une première campagne touristique où le style champenois a pu être apprécié grâce à une exposition de 20 maquettes des plus belles maisons à pans de bois, réalisées au 30e par les meilleurs maquettistes de toute la région. Un montage audio-visuel expliquait aux visiteurs : les grands travaux de création du Réservoir Marne, la disparition des trois villages : Champaubert, Nuisement, Chantecoq, le transfert de l'église, le caractère des maisons de chez nous et l'effort de leur restauration. Il se terminait par un regard sur l'avenir touristique du bocage champenois.

Le lac de la Forêt d'Orient possède une magnifique maison, la Maison du Parc. C'est la reconstitution d'une grange qui existait à Troyes ; elle a été réalisée par les « Pavillons Babeau » de Torcy-le-Grand. Une aile servira à des expositions, et l'autre abritera le Syndicat Mixte. Ce pavillon a été inauguré en octobre 1973.

Grange des Machelignots

Au lac du Der, un nouvel élément va être rapporté. Une grange en chêne de 25 x 18 m a été sauvée de justesse de la destruction. Elle faisait partie de la ferme des Machelignots et devait être rasée à l'automne 1973.

Lorsqu'elle sera reconstruite, elle abritera l'activité culturelle que se propose de mener la jeune Association de Ste-Marie-du-Lac au service des nombreux touristes du Lac de Der. La Maison du forgeron sera alors meublée en style champenois et fera revivre l'intimité familiale d'autrefois.

En Champagne, l'action en faveur des pans de bois s'accroît d'année en année ; Coordination pour l'aménagement du Der entre le Ministère de l'Agriculture, le Conseil général et les Communes, création d'associations de défense ou culturelles pour la restauration et la mise en valeur des maisons régionales (Association culturelle de Braux-Ste-Cohière qui décerne le prix de la Tuile d'or aux propriétaires réhabilitant dans la tradition leur maison à caractère régional).

Il suffit d'évoquer l'Alsace ou la Normandie et l'image d'une maison à colombage apparaît en notre esprit.

La tâche de mise en valeur qui commence apportera dans un proche avenir ce cliché touristique qui donnera à la Champagne, de la Brie champenoise à la verte Argonne, des forêts du Der et du Val au Vignoble, un nouveau quartier de noblesse.

Formons des souhaits en ce début d'une nouvelle ère touristique pour que le Der ne soit pas atteint par la saturation humaine, et qu'on parvienne à y réaliser un salutaire équilibre.

Que ce tourisme à la campagne se passe dans le calme de la nature préservée : les citadins retrouveront d'anciennes racines paysannes dans ce cadre rajeuni de jolies maisons champenoises, ils pourront renouer des contacts avec la population demeurée à la terre.

J. VIART,
Curé de Cheminon
51250 Sermaize

Avec la participation de :
M.-Mme J.-P. BASSERY de St-Dizier,
M. GOGRY, secrétaire général du Syndicat d'Initiative de Vitry-le-François,
Jean-Paul LOUIS des Amis du vieux Châlons,
et les ouvrages de :
Gabriel GROLEY : Ancien Président de la Société Académique de l'Aube,
Jean GUILLE « La maison en torchis » des cahiers Haut-Marnais, 1951, N° 26,
H. de BAILLON « Revêtements d'arsiens dans la région du Der » des cahiers Haut-Marnais, 1956, N° 47,
Patrick CORBET, Aperçu historique et architecture religieuse en bocage champenois.
Atelier régional : L'habitat rural du bocage champenois.

LA MAISON DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA FORET D'ORIENT

Cette Maison, outre les missions spécifiques à ce centre d'intérêt du Parc naturel régional, a pour but de sensibiliser le public à la restauration de la maison champenoise, si caractéristique de cette région.

En effet, le parti de construction adopté dans ce projet de Maison du Parc est la réutilisation d'une ancienne ferme champenoise construite au lieudit « Le Point du Jour », le long de la nationale 19, à la sortie de Troyes, en allant vers Bar-sur-Aube.

L'urbanisation de ce quartier entraînait la disparition de cette ferme, dont les bâtiments, construits en charpente et pans de bois, présentaient un caractère esthétique indiscutable et constituaient un cas très remarquable d'une architecture rurale locale en voie de disparition.

Le démontage de cette charpente était possible : on pouvait donc espérer réutiliser l'ensemble en un autre lieu et l'idée de son utilisation en « Maison du Parc » venait immédiatement à l'esprit.

La construction comprenait trois corps de bâtiments :

— l'habitation,
— la grange,
— les remises et étables.

Deux corps seulement ont été reconstitués : la grange, les remises et étables.

Une part importante du gros œuvre de la Maison restaurée est constituée par l'assise de la charpente.

La ferme du Point du Jour était implantée sur un terrain en pente, le terrain de la Maison du Parc étant horizontal, il a été nécessaire de l'adapter au sol par des soubassements en béton armé et des jeux de terrassements (déblais et remblais).

Les fondations sur terrain argileux humide comprennent des semelles de béton armé. Entre infrastructures et superstructures se situent une chape étanche et un vide sanitaire, pour éviter les remontées d'humidité.

Un sous-sol partiel a été réservé aux locaux techniques et à la chaufferie. Dans le reste du rez-de-chaussée a été disposé un dallage sur terre-plein.

La maçonnerie en élévation a été réalisée après le remontage de la charpente en bois. Le remplissage entre les pans de bois est composé de briques pleines apparentes. Ce remplissage a été retenu de préférence à l'enduit de chaux, qui risque de mal vieillir en forêt. La coloration rose de la brique doit s'harmoniser avec les feuillages et ce mode de remplissage est traditionnel dans les bâtiments ruraux.

En face intérieure, les murs de façade sont doublés par une paroi en parpaing, porteuse ou non, selon le cas, avec interposition de polystyrène expansé.

Le remontage de la charpente existante a été effectué en remplaçant tous les bois manquants ou pourris.

Les anciennes remises ouvertes sur l'extérieur par des arcades en bois correspondant au grand hall d'exposition, ont été fermées par des glaces. La couverture a été réalisée en tuiles plates.

Le traitement de tous les bois est fait d'applications répétées de vernis.

Telles sont les caractéristiques essentielles de cette construction, auxquelles il faut ajouter la particularité de produire elle-même son alimentation en eau, en électricité et en chauffage, en partant d'un groupe électrogène qui actionne l'ensemble.

Y. MORINEAUX,

Directeur du Parc naturel
de la Forêt d'Orient.

SURNOMS ET SOBRIQUETS

Il était courant autrefois, d'attribuer des surnoms et des sobriquets, voire même des noms différents, à certains habitants des communes rurales qui, par leur comportement, leurs habitudes ou leur profession, provoquaient cette métamorphose de leur personnalité.

Il en était ainsi dans mon village aux environs de 1900.

Par exemple, le tambour municipal et bedeau, Emile Nollez, s'est toujours appelé **Mimile Pape** ; nul ne sait pourquoi on le baptisait ainsi.

Monsieur Poinson avait un fils qui tenait un café ; on allait chez **Le Fils.**

Plus loin demeuraient Adrien Macherez surnommé **Ladrille** et Monsieur Emile Bienaimé appelé **Neuneu.**

Venait ensuite le Père Tocquet dit **Tapin** parce qu'il avait été tambour au régiment.

Valentin Nollez avait un fils qu'on appelait **Tintin.**

Pour la Mère Gervais, c'était **Polyte.**

On surnommait Henri Saulin, **Badin.** On disait couramment **Badin-Saulin** pour le différencier de son frère Elie qui n'avait pas de surnom. Arthur Mariette, c'était **Le Marquis.**

Dans le Haut Bout demeurait René Mage dit **Mageote** et une très vieille femme dénommée **La Racate** sans savoir pourquoi.

Monsieur François avait une épouse appelée Férosine ; on l'appelait donc **François Férosine.**

Ma famille n'était pas exempte de ces appellations fantaisistes. Mon grand père se prénommait Just. Mon père est alors devenu **René Just** et, pour ma part, je fus longtemps appelé **André Just** par mes camarades d'école. Quant à ma grand-mère, elle était pour certains la **Mère Just** ou bien, **Madame Just,** suivant la circonstance.

Près de chez mes parents demeurait Monsieur Masselin, menuisier de son état. Comme il faisait des cercueils et des mises en bière, on le surnommait **Macchabée.**

En face de chez lui il y avait Robin qui était **Raqui.**

Je me souviens de **La Picolette** ou **Marie Lacruche.**

Monsieur Adrien Vallois, un brave homme, s'est toujours appelé **Petit Frère**

Julia Macherez, c'était **Juju** et la Mère Nicolas, **La Colade.**
jusqu'à sa mort.

On disait de Monsieur Léon Lefèvre, **Léon Pouilley.**

Gustave Braux, dont le père était légèrement bossu était devenu **Bobosse.**

Certaines appellations dérivaient soit du prénom, soit du nom de l'individu suivant qu'il l'avait estropié dans son enfance.

Gustave Durand s'est toujours appelé **Cota,** et jusqu'à la fin de ses jours. Son frère Louis a toujours été **Kiki** et Charles Bouvin, **Lolote.**

Il y avait des **Dédé,** des **Popaul,** des **Nénesse.** Actuellement, il y a encore **Lulu** et **Titi,** pour désigner des hommes de 60 ans et plus. **Fifille** est à peu près du même âge

André Creux se surnommait **Dédé Noêl** parce qu'il était né le jour de la Nativité. Sa mère, grande et maigre, c'était **La Grand Creux.**

René Bouvin dit **Polyte,** et son frère Marius, dit **Pèpète,** étaient des camarades d'école.

Il y a eu aussi un Monsieur Bouvin qu'on a toujours appelé **Tango** parce que, lorsqu'il était enfant, il chantait comme les petits ramoneurs de l'époque « du haut de la cheminée » .et disait « du haut t'en go ! ».

Certains habitants conservaient leur prénom. On allait chez **Casimir** (Avon), chez **Philémon** (Mathieu), chez **Benjamin** (Nollez) ou chez **Martial** (Thiébaut) qui n'étaient jamais désignés par leur patronyme.

Enfin, il y avait ceux qui faisaient un peu de politique. Monsieur Bourgogne était devenu **Castillard** et Monsieur Elie Fèvre, **Le comte Armand.**

Il y eut également Monsieur Maxime Bienaimé qui était surnommé **Le Préfet** on ne sait pourquoi, mais on disait couramment, en parlant de certains membres de sa famille, qu'ils étaient de la race des **Préfets.**

On employait aussi très couramment le terme : **Le Père Untel** ou : **La Mère Untel,** pour désigner certaines personnes assez âgées. Ce n'était pas un terme de dérision mais plutôt une appellation familière et condescendante. vis à vis de ces habitants.

A. Bienaimé (Pougy)

CONCOURS

Résultats du concours organisé par la Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois (Safac), lors de l'exposition qui s'est tenue les 2 et 3 février 1974, à l'Hôtel de Ville de Troyes, dans le cadre du Cinquantenaire des Chambres d'Agriculture.

Comment se servait-on de cette « bouteille »

Quand elle était remplie d'eau de vie de marc, sortant de l'alambic, le vigneron la prenait dans sa main droite, en bouchait l'orifice avec le pouce et en agitait le contenu en la frappant dans la paume de sa main gauche.

Un « cordon » de bulles se formait alors à la surface du liquide. S'il disparaissait vivement, c'est que l'eau de vie était trop forte. Dans le cas contraire, c'est que son degré alcoolique était insuffisant.

Quand l'eau de vie titrait 53 degrés; il devait rester exactement trois bulles dans le col de la « topette », chacune de la grosseur d'un grain de riz, s'effaçant l'une après l'autre, en quelques secondes.

Cette « bouteille » servait donc à « juger » du degré de l'eau de vie en fabrication.

Les gagnants ont reçu :

Une collection de la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE
M. Georges FEVRE, 8, avenue Général-Leclerc, Br viandes.

Un abonnement à la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE
M. Pierre Fays, Celles-sur-Ource.
M. Jean Balet, 28, Avenue du Maréchal-Leclerc, Bréviandes.
M. André Richard, 23 bis, rue Paillot-de-Montabert, Troyes.
M. Sosthème Diligent, Bruxeuil.

Un disque DANSE MA CHAMPAGNE.
Mlle Bernadette Vougny, 11, place Jean-Jaurès, Troyes.
M. André Bodier, 30, rue Teilhard de Chardin, La Chapelle-St-Luc.
M. Jean Lesczinski, 4, rue Charles-Péguy, Saint-André-les-Vergers.

Tous les autres concurrents recevront les numéros :
31 (Des plantes pour guérir) et 42 (Maisons à pan de bois) de la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

Des nouvelles des groupes

Voici le programme des sorties et manifestations du groupe Joie, Jeunesse et Folklore de Saint-Dizier, en 1973. Un programme aux actions diversifiées et d'une richesse sympathique.

1er avril : Cavalcade du Vert-Bois à Saint-Dizier.
12 mai : Animation de quartier, à Saint-Dizier et, en soirée, animation à la M.J.C. avec la Gymnastique volontaire.
13 mai : Festival de danse champenoise à Troyes - La Chapelle-Saint-Luc.
18 mai : Animation au Centre G. Philippe avec la Gymnastique volontaire.
27 mai : Inauguration de l'Exposition de maquettes de maisons champenoises à Sainte-Marie-du-Lac (Présentation de danses et réalisation de la maquette de l'église de Lentilles).
31 mai : A Perthes, animation du repas des « cheveux blancs ».
3 juin : Kermesse à Montigny-le-Roi.
23 juin : Feux de la Saint-Jean à Chaumont.
29 juillet : Kermesse à Laneuvelle.
30 septembre : Clôture de l'exposition de Sainte-Marie-du-Lac.
2 décembre : Animation du repas de la Kermesse des Ailes à Saint-Dizier.
30 décembre : Arbre de Noël. Entreprise Panolam.

Divers : Présentation du costume champenois — bragard au C.E.S. Anne-Franck à Saint-Dizier, par Anne-Marie et Jean (Dans le cadre des 10 %).

Pierre à litre

(Cf Revue Folklore de Champagne, n° 39-5.

Monsieur C. Stahl voit dans cette expression la persistance de l'ancien mot féminin litre : bordure, lisière, (du germanique lista). Il est possible que de telles pierres aient reçu cette appellation parce qu'elles servaient de trait d'union entre les deux parements ou « bordures » d'un mur. Auquel cas le nom aura servi de prétexe à la coutume que nous avons évoquée, d'offrir « un » litre aux maçons à chaque fois qu'il était posé une telle pierre.

Le cogneu

Monsieur Fernand Brichot, de Regniowez (Ardennes) nous signale que cette pâtisserie typique se confectionne en Wallonnie au moment de Noël. On la nomme **cougnou.**

Expositions

Celle que nous avons organisée les 2 et 3 février dernier, à l'occasion du Cinquantenaire des Chambres d'Agriculture, a connu un franc succès. Les nombreux visiteurs qui se sont pressés devant les outils du vigneron et ceux du tonnelier, devant les barattes et les moules à beurre, les chazrons et le banc à fromages, ont surtout déploré que cette manifestation ne dure pas plus longtemps.

L'intérêt qu'ont manifesté tous ceux qui se sont déplacés à l'Hôtel de Ville de Troyes à cette occasion nous encourage à continuer nos efforts en ce sens.

Mais il faut chaque fois que nous nous limitions. Et c'est pourquoi nous avions choisi deux thèmes : « Lait, beurre et fromage » d'une part. « La vigne et le vin » d'autre part. Pour l'illustration desquels nous avons reçu l'aide de nombreux amis qui ont bien voulu nous prêter de vieux objets tirés des collections et des greniers.

Nos lecteurs voudraient-ils continuer à nous aider ? En nous suggérant quel thème choisir pour une prochaine exposition et en nous disant quels objets ou documents ils consentiraient, le cas échéant, à nous prêter pour la réaliser.

Quelqu'un se souvient-il ?

Monsieur Garnier, ancien président de l'Union des Syndicats d'Initiative de l'Aube, lui, se souvient bien de ces quatre vers. Mais il ne se rappelle plus s'il s'agissait d'un chant. Quelqu'un le lui dira-t-il ?

M'a-t-il vu ?
J'l'ai point su
Mais j'ai bin sentu
Qu'i m'avait mordu.

Un extracteur simplifié

C'est une « couloire à miel », sorte de sac de toile en forme de cône que l'on pendait à une poutre du grenier et dans laquelle on déposait les « couteaux » de miel.

Lentement, celui-ci s'écoulait au travers du treillis de l'ustensile pour tomber dans un vase de terre posé en dessous, sur le plancher.

Mademoiselle Chollot, de Courteron, se souvient qu'une année, les « mouches » du voisin, s'avisèrent d'entrer dans le grenier de ses parents et découvrirent qu'elles n'avaient plus qu'à se servir. Il ne fut plus question de sauver si peu que ce fut de la récolte. Quand elles quittèrent les lieux, elles avaient tout récupéré, il n'en restait plus une goutte.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAFAC

Elle s'est tenue à la Bibliothèque Centrale de Prêt, le 26 janvier 1973, sous la présidence de Jean Daunay assisté des membres du Bureau : Jean Morlot, vice-président, Madame Daunay, trésorière, Jean Déguilly, secrétaire, et Gilbert Roy, conseiller technique.

Monsieur Pierre Campens, Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Mademoiselle Françoise Bibolet, conservateur de la Bibliothèque municipale de Troyes, avaient tenu à honorer de leur présence, cette réunion.

Jean Daunay remercie les membres présents et transmet les excuses des personnalités qui n'ont pu se déplacer en raison de leurs obligations. Lecture est faite d'extraits de lettres adressées à la Safac et dont le contenu apporte régulièrement à l'équipe responsable, un encouragement certain à poursuivre l'œuvre entreprise.

De plus en plus, les lecteurs écrivent pour apporter leur contribution aux recherches de notre Association. Nous sommes toujours heureux de leurs communications. Plus elles seront abondantes, mieux cela vaudra pour la vie de la Safac.

Compte rendu moral

Deux lettres sont lues. La première est le bilan succint adressé à Messieurs les Conseillers Généraux du département de l'Aube et concerne l'activité de la Safac en 1972-1973. L'autre accompagnait les demandes de subvention adressées par notre Société pour 1974.

— En 1972-1973, la Safac a continuer d'œuvrer :
  — en faveur de la recherche et de la diffusion des arts et traditions de Champagne..
  — en faveur des groupes qui, avec elle, acceptent le folklore comme un moyen d'éducation et de développement humain, et non comme une fin en soi.

Outre l'édition de cinq numéros de la Revue consacrés à des sujets variés :
  — Histoires irrévérencieuses.
  — Quatre-vingt outils.
  — Le charbonnier.
  — Maisons rurales.
  — Chante ma Champagne.

et d'un disque (Safac 5) de six danses champenoises, la Safac a conduit, sous l'égide de la Direction départementale des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs, quatre week-ends de formation d'animateurs et de danse populaire. Elle a regroupé, à La Chapelle-Saint-Luc, à l'occasion du 3e Festival de Danse champenoise, plus de 300 danseurs, musiciens et chanteurs de notre Région. Elle a été présente à de nombreuses manifestations comme : Expo-Jeunesse, Foire de Champagne, Foire de Bar-sur-Seine, Congrès national des Parents d'Elèves.

Le Conseiller technique de la Safac est en liaison permanente avec Onze groupe comprenant au total près de 300 jeunes, à qui il apporte régulièrement son aide technique et pédagogique.

Nos publications trouvent partout un écho plus que favorable et nous sommes fiers des résultats obtenus par nos groupes qui progressent constamment et s'appliquent à pratiquer, non pas uniquement la danse, mais aussi le chant, la couture, et aussi la recherche folklorique.

Nous voudrions justifier cette année nos demandes de subventions, non pas tellement par l'énumération des actions que la Safac a menées, mais plutôt en faisant état de deux considérations qui nous paraissent essentielles dans la poursuite de notre travail.

En effet, sans minimiser l'action matérielle, indispensable support de l'action de la Safac, nous voudrions insister sur le fait que les membres de notre équipe dirigeante entendent rester des éducateurs au sens plein du terme, conscients de leurs responsabilités. Ils désirent aussi rester des bénévoles.

Par équipe dirigeante de la Safac, nous entendons les membres du Conseil d'Administration, (qui ont chacun leur rôle, soit dans la recherche, soit dans la composition et l'édition du bulletin, soit encore dans l'organisation et la conduite des stages, le montage des expositions,) mais aussi les responsables des groupes qui travaillent avec notre Société.

Des éducateurs.

Dans la mesure où nous pouvons cerner les limites de notre action éducative et essayons d'en analyser les effets, nous pouvons constater avec une satisfaction certaine : que notre action déclanche dans le public une certaine prise de conscience du passé traditionnel de notre région. Cette prise de conscience, — grâce à notre Revue, — est chargée de respect et d'affectivité, qualités dont nous nous réjouirons qu'elles fassent équilibre à une certaine commercialisation de l'objet ancien.

Nous avons constaté d'autre part que notre bulletin était apprécié de ceux qui avaient dû s'exiler hors de notre province, parce qu'il leur apporte régulièrement le souvenir de leur région d'origine.

Notre action éducative s'adresse en premier lieu aux jeunes des groupes. Si notre exigence quant à la qualité du travail et de la présentation, quand au respect de l'authenticité, semble un peu directive, nous constatons cependant combien nos groupes ont à cœur de se prendre réellement en charge et progresser par eux-mêmes, dans tous les domaines : de la danse, du chant, mais aussi de la couture, de la photo, et même du cinéma.

Nous avons réussi à ce que ces groupes ne se transforment pas en entreprises de spectacle plus ou moins bien rémunérées. Nous tenons beaucoup à ce qu'elles se développent comme d'authentiques associations d'éducation permanente, qui utilisent le folklore comme un moyen et non comme une fin.

De cela, la Safac qui a aidé à leur création et qui ne cesse de les encourager, de les guider et de les aider, en tire une légitime satisfaction.

Bénévolat.

La Safac a d'autant moins de scrupules de demander l'aide aux différents organismes qui suivent avec sympathie son action que, chez elle, il n'existe aucun personnel rémunéré, point d'heures payées à des professeurs ou animateurs. Les frais de déplacements ont été, jusqu'ici, supportés par chacun des membres de l'équipe d'animation.

C'est la raison pour laquelle les finances de la Safac sont saines quoique difficiles. Les frais généraux sont pratiquement inexistants.

Dans cet esprit, la Safac a l'honneur de solliciter, pour 1974, les subventions qui l'aideront à progresser dans le domaine qu'elle s'est fixé. Elle en remercie à l'avance ceux qui la comprennent et acceptent de l'aider. Elle les assure de son dévouement à la tâche qu'elle a acceptée.

Compte rendu financier

Présenté par Madame Daunay, il s'équilibre pour 1972-73 à 18 195,19 francs, avec un léger solde qui permettra à notre Association d'introduire en 1974, peut-être, la couleur dans le bulletin.

Le président profite de la lecture du compte rendu financier pour remercier vivement les organismes : (Conseil Général, Direction Jeunesse et Sports, Caisse d'Epargne de Troyes) dont l'aide permet à la Safac de fonctionner dans de bonnes conditions.

Projets 1974

De nombreuses études sont dans les cartons de la Safac, parmi lesquelles

Des plantes pour guérir. N° 41.
Maisons à pans de bois. N° 42.
Saint Hubert et la rage.
Incendies et pompiers.
Autrefois, la vigne en foule. Etc...

Nos week-ends seront reconduits, avec l'aide de la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : danse champenoise, danse d'une région française ou étrangère, pédagogie de la danse populaire, chorégraphie.

Dorénavant, Gilbert Roy sera assisté dans ses tâches techniques et pédagogiques par Michèle Gonzalez. Au moment où les groupes adhérents demandent de plus en plus qu'on leur apporte aide et conseils, au moment où notre conseiller technique entreprend de nouvelles recherches comme l'étude des « branles du moyen âge » avec le groupe de Celles, la présence auprès de lui d'une « assistante technique et pédagogique » aidera à la continuité et au développement de la Safac.

Intervention de Gilbert Roy

Notre conseiller technique félicite chacun des groupes pour leurs prestations de l'année. Avec l'aide de Michèle Gonzalez, il pense pouvoir aider les uns et les autres de façon plus approfondie : visites, costumes, chorégraphie...

Il donne connaissance du programme de la « Saint Vincent d'honneur », qui doit se dérouler à Bar-sur-Seine le 3 février (Messe et défilé le matin. Danses pour tournage du film l'après-midi). Il souhaite que chacun des groupes y soit représenté ne serait-ce que par un ou deux couples. Il demande qu'on n'oublie pas toutefois d'envoyer quelques jeunes, en costume, à l'exposition organisée les 2 et 3 février, par la Safac, à l'Hôtel de Ville de Troyes, à l'occasion du Cinquantenaire des Chambres d'Agriculture.

Elections

A l'unanimité, le Conseil d'Administration est reconduit dans ses fonctions.

Le C.A. désignera ensuite son bureau :

Président : Jean Daunay.
Vice-Président : Jean Morlot.
Trésorière : Madame Daunay.
Secrétaire : Jean Déguilly.

Qu'apporte la Safac ?

Réponse à une question.

Il doit y avoir communion (communication) étroite entre la Safac et chacun des groupes. Celle-ci ne peut travailler dans le vide. Elle met à la disposition de chacun son acquis : danse, musique, documents... tout en se gardant bien d'être une « fédération » près de laquelle on viendrait seulement consommer.

Mais chacun des groupes doit apporter sa pierre à la consolidation de l'édifice commun. C'est une condition de l'indépendance de chaque groupe qui ne doit pas oublier un de nos buts principaux : respecter l'authenticité de notre folklore.

Questions diverses

Au cours de cette assemblée générale, plusieurs questions ont été soulevées dont celle de la fourniture de reliures mobiles pour notre bulletin et celle de la confection de cartes postales pour les groupes. Toutes les suggestions ont été notées et seront étudiées.

A Troyes le 26 janvier 1974.

Délégués des groupes affiliés

Qu'entendez-vous par délégués des groupes affiliés ? Telle est la question posée par une de nos fidèles adhérentes, au reçu de la convocation à notre Assemblée Générale.

Voilà ce que nous lui avons répondu. C'est une réponse qui peut intéresser la majorité de nos lecteurs.

« Un groupe folklorique local qui désire travailler avec nous peut demander à adhérer de façon collective à la Safac.

D'après le règlement intérieur, son Président et un membre élu deviennent membres de droit de notre Association. Et nous attachons beaucoup de prix à ce que ces délégué des groupes affiliés participent à nos réunions et à nos travaux. Nous souhaitons particulièrement que le membre élu ne soit pas le même d'une année sur l'autre.

Les contacts entre la Safac et les groupes adhérents ne peuvent être que bénéfiques et profiter aussi bien aux groupes qu'à nous-même.

A titre d'information, voici les noms des membres des groupes présents à l'Assemblée Générale du 26 janvier.

AUBE : Les Riceys : (Amicale laïque) Mme Garbison — Celles-sur-Ource : (Lou Vau Champeignat) Mme Côte, Thierry et Laurence Côte. — Romilly : (M.J.C.) Bernard Hampe — Saint-André : (Centre culturel) M. P. Brunet, Mme Deheurles — La Chapelle-Saint-Luc : (C.O.C.) Julien Scrève, Bernard Petitjean.

MARNE : Reims : (Les Jolivettes) Michel Baron, Nicole Poirette.

HAUTE-MARNE : Saint-Dizier : (Joie, Jeunesse et Folklore) Anne-Marie Barbaux, C. Lerebourg, C. Caristia — Wassy : (Les Flûteaux) Jacky Labarre, D. Marchandé.

safac

société des amateurs de folklore et arts champenois

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Rumilly-lès-Vaudes 10260 St-Parres-lès-Vaudes CCP 16832-44 Paris

Au service des Arts et Traditions de la Champagne Aube - Marne - Haute-Marne

Complétez votre collection FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Numéros disponibles

Les 2 premiers numéros	3 F
3 Villeneuve-au-Ch.	ép.
4 Saint-Aubin	ép.
5 Huit danses d'Aube	ép.
6 Gyratas d'antan	ép.
7 Rumilly	ép.
8 Défense du toquat	4 F
9 Carnavals aubois	4 F
10 Cuisine traditionnelle	4 F
11 Comptines et jeux	
12 Toquets et toquats	4 F
13 Contes et histoires	4 F
14 A Courteron	4 F
15 On dansait à...	4 F
16 Blancs bonnets	4 F
17 Jeux de garçons	4 F
18 Lampe à huile	4 F
19 Tuiles et tuiliers	4 F
20 Le jeu de l'arc	ép.
21 Costume de Celles	
21 b Fiches costumes	1 F
22 Chansons à boire	4 F
23 Maison d'Ailleville	4 F
24 Le tir à l'oie	4 F
25 Le bourrelier	4 F
26 Les Notre Dame	4 F
27 Girouettes	ép.
28 Narrées	ép.
29 Val Perdu	ép.
30 Bal à Bragelogne	4 F
31 Costumes St-Dizier - Wassy	4 F
32 Eaux merveilleuses	4 F
33 Le chaînetier	4 F
34 Vieux mots vignerons	4 F
35 Beurre et fromages	4 F
36 Histoires irrévérencieuses	4 F
37 Quatre vingts outils	4 F
38 Le Charbonnier	4 F
39 Maisons rurales	4 F
40 Chante ma Champagne	4 F
41 à 44 Abonnement 1974	

Commandez les disques DANSE MA CAMPAGNE

Safac 1
- Soyotte d'Aube
- Accrebales de Vendeuvre
- Claquettes de Vendeuvre
- Olivettes de Bar-sur-Aube

Safac 2
- Gigue de Villeneuve
- Danse des Anguilles
- Polka de l'Ardusson
- Marche de Saint-Aubin

Safac 3
- Soyotte de Fouchères
- Gigue de Fouchères
- Marguerite de Fouchères
- Sicilienne de Fouchères

Safac 4
- Gigue de Bar-sur-Aube
- Chiberli de Langres
- Rondanse de Vendeuvre
- Pioche des Riceys

Safac 5
- Marche Napoléon
- Boulangère
- Danse des serviettes
- Valse Vienne

Chaque disque ..... **12 F**

Pour vos spectacles : Demandez à la Safac la liste des Groupes susceptibles de vous donner leur programme.

Bulletin d'abonnement ou de commande à renvoyer à

S.a.f.a.c., Rumilly-lès-Vaudes, 10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

ou à la Direction Départementale Jeunesse et Sports (S. a. f. a. c.), Ancien Evêché, 10042 TROYES-CEDEX

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

demande : (1) à souscrire un abonnement de soutien à la Revue 20 F
à s'abonner à la Revue (tarif réduit) 12 F
à s'inscrire comme Membre bienfaiteur 100 F
(Service gratuit de la Revue et des disques)
à recevoir les disques suivants : 1-2-3-4-5 F
à recevoir les anciens n^{os} suivants : ..... F

TOTAL F

Ci-joint chèque (postal ou bancaire)
S.a.f.a.c. CCP 16 832 44 Paris

date et signature :

(1) Complétez, rayez les mentions inutiles.